



Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3495 - Lundi 23 février 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

## Les avocats boycottent la session criminelle

Page 24



Tebboune en visite d'inspection au Sud

## Nécessité d'urbaniser de nouvelles zones et localités

Page 4

### Enseignants : trop, c'est trop !

Par Nadjib Stambouli

**L**es enseignants avaient déjà exagéré, désormais ils dépassent les limites. Alors que partout dans le monde, y compris en Algérie, mais dans d'autres secteurs, on ne déclenche un mouvement de grève que face à un nœud catégorique de l'employeur, ici la tutelle de l'Education, les syndicats s'y adonnent même quand la ministre adopte une position d'ouverture au dialogue. D'ailleurs, il n'est que de voir le peu d'entrain que manifeste la presse à couvrir leurs actions de débrayage, comme elle le faisait il y a peu avec un enthousiasme au diapason de la légitimité revendicative, pour se rendre à l'évidence que les syndicats autonomes de l'Education, sous la bannière de leur Intersyndicale, ont perdu toute crédibilité. Mais se soucier d'un Smig de crédibilité, c'est trop demander à cette faune de grévistes professionnels, qui n'ont cure de l'avenir des millions d'élèves qui leur sont confiés, et qui ont encore affiché au tableau (le seul qu'ils connaissent) des menaces, celle de débrayage cyclique 3 jours par semaine, à partir du mois de mars, décidément plus que jamais méritant son surnom de « mois des fous ». Cette prise d'otage assumée au grand jour, ce chantage manifeste mettant en péril un futur déjà fortement compromis, à cause d'un niveau scolaire que ces mêmes enseignants s'évertuent à tirer vers le bas arbore au fronton de sa plateforme des exigences le statut particulier, à réviser comme s'il s'agissait d'un cahier de brouillon, alors que ce sont ces mêmes syndicats qui ont contribué à l'élaborer, il y a moins de... trois ans.

Suite en page 3

Education/Au nom du statut particulier, pas de cours

# Trois jours de grève par semaine



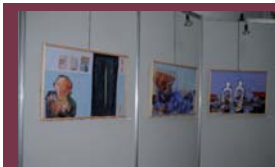
L'Intersyndicale des travailleurs de l'Education a décidé de maintenir son mouvement de protestation en annonçant une grève cyclique de trois jours chaque semaine et ce, à partir du 9 mars prochain.

Lire page 2

Baisse de moitié de l'excédent commercial

## La Corée du Sud premier client de l'Algérie

Page 5



Exposition de l'artiste peintre Ahmed Mebarki

## Une vingtaine d'œuvres à découvrir

Page 13

Education/Au nom du statut particulier, pas de cours

# Trois jours de grève par semaine

■ L'Intersyndicale des travailleurs de l'Education a décidé de maintenir son mouvement de protestation en annonçant une grève cyclique de trois jours chaque semaine et ce, à partir du 9 mars prochain.

Par Yasmine Ayadi

La rencontre ayant réuni la ministre et les syndicats de l'Education n'a pas eu l'effet de trouver une issue au conflit opposant les deux parties. L'école demeure dans l'impasse et sera de nouveau frappée par la paralysie, annonce l'Intersyndicale de l'Education. Une grève cyclique de trois jours renouvelable chaque semaine à partir du 9 mars a été décidée, selon le collectif des 7 syndicats de l'Education réuni dans un seul front pour mener leur bataille pour la révision des dysfonctionnements du statut particulier. La grève ayant fait son retour ce deuxième semestre dans les trois paliers demeure malheu-

reusement «une matière essentielle» dans le programme de l'Education nationale. La ministre de l'Education qui sans cesse appelle au dialogue tout en déplorant tout de même la tendance chez les syndicats au recours machinal à la grève tente tant bien que mal de mettre de l'ordre dans son secteur en trouvant les réponses adéquates aux revendications exprimées. Le statut particulier constitue la grande source de discorde et n'a pas manqué d'avoir la reconnaissance de Benghebrit quant à la légitimité de la revendication. La ministre admet en effet les incohérences du statut particulier qui a surtout profité, selon elle, «aux enseignants du secondaire au détriment de leurs collègues du moyen». Des anomalies qui seront prises en charge, explique-t-elle en précisant que la révision du statut particulier



«doit se faire dans le calme». Seulement voilà, les syndicats du secteur comptent maintenir la pression, par la paralysie de la grève, pour faire valoir leur revendication. Dans son communiqué, le collectif des syndicats de l'Education fait montre d'échec des deux jours de rencontre les ayant réunis avec la ministre de l'Education mercredi et jeudi derniers. A cet effet, le front des organisations syndicales se retire, déclare-t-il, de ces rencontres de dialogue en maintenant toutes les doléances socioprofession-

nelles exprimées dans son cahier revendicatif. Il convient de souligner à ce propos que le procès-verbal sanctionnant les rencontres entre M<sup>me</sup> Benghebrit et les syndicats n'a pas été signé à cause du rejet par l'Intersyndicale de la proposition d'adoption d'une charte d'éthique et de stabilité. Cette charte, précise le ministère, vise à assurer un climat favorable à la construction d'un processus favorisant l'émergence d'une école de qualité. Le ministère a expliqué, que «le procès-verbal n'a malheureusement

pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée du réexamen du statut particulier des personnels de l'Education nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès-verbaux préalablement signés». En plus de la révision du statut particulier, d'autres revendications figurent sur la plate-forme des syndicats, à l'exemple de l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des corps communs de l'Education. **Y. A.**

## Direction du commerce Le syndicat des pharmaciens déplore la «multiplication» des contrôleurs

LE BUREAU de wilaya du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) de Constantine a déploré, dimanche, la «multiplication» des contrôles par les inspecteurs de la direction du commerce (DCP) alors que cette mission relève d'une «prérogative exclusivement dévolue au département de la Santé». Pour le président du bureau du SNAPO, Issam Boulakhras, qui intervenait au cours d'une conférence de presse organisée dans un hôtel de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, «seul le pharmacien-inspecteur, nommé par décret ministériel, est habilité à effectuer ce type d'inspections conformément à la loi n° 98-09 du 19 août 1998 relative à la protection et à la promotion de la santé qui stipule que le contrôle et l'inspection des officines relèvent exclusivement de la compétence des pharmaciens-inspecteurs». Le président du bureau de Constantine du SNAPO a annoncé, au cours de cette conférence de presse, une «grève générale» assortie d'un sit-in devant la wilaya, le 11 mars prochain, en signe de protestation contre ces contrôles de la direction du commerce. La décision de ce débrayage, a-t-il ajouté, a été prise «à l'unanimité» lors d'une assemblée générale tenue le 17 février en présence de 70 % des 370 pharmaciens d'officine adhérents au bureau de wilaya du SNAPO. Selon M. Boulakhras, le SNAPO «compte reconduire ce mouvement tous les quinze jours au cas où ce problème n'était pas réglé par la direction du commerce». Les portes du dialogue sont «tousjours ouvertes», a-t-il encore ajouté, avant de solliciter, toutefois, l'intervention du wali pour mettre un terme à ce litige. **Hani Y.**

## Révision du statut particulier

### Tout est tributaire de la stabilité du secteur, dit Benghebrit

«Pour nous, il est essentiel de continuer à répondre à l'amélioration du statut (particulier) des enseignants mais également approfondir l'amélioration des conditions d'enseignement, il faut pour cela aujourd'hui que l'école connaisse une période de stabilité», a déclaré M<sup>me</sup> Benghebrit lors d'un point de presse en marge de la signature d'un protocole d'accord entre son département et le

Haut-Commissariat à l'amazighité. Elle a ajouté qu'il y avait «des efforts à mener là où il y a mécontentement», notamment sur la question de l'engagement à signer en commun avec les syndicats une charte de l'éthique et de la stabilité. La ministre de l'Education a expliqué que «c'est dans cet engagement, dans une dimension de négociation aujourd'hui gagnant-gagnant qu'il faille aller», se di-

sant ne pas perdre espoir que les syndicats grévistes continuent encore à dialoguer avec la tutelle pour trouver la solution aux problèmes du secteur. «La problématique de l'éthique et de la stabilité est une problématique majeure au niveau de l'école. Nous avons besoin pour aller plus loin ensemble de prendre un temps d'arrêt par rapport aux grèves», a-t-elle soutenu. **Y. A.**

## La grève du Cnapest se poursuit à Béjaïa

Plusieurs établissements scolaires de la wilaya de Béjaïa étaient paralysés hier suite au mouvement de grève lancé par le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique élargi (Cnapest) depuis le 16 du mois en cours.

Un mouvement amorcé sa deuxième semaine, faut-il le rappeler. Hier, le Cnapest a annoncé un taux de suivi global de 88% au niveau des trois paliers. La direction de l'éducation avance un taux beaucoup moins important, notamment dans le primaire et le moyen

avec respectivement 10% et 17%. Le taux d'adhésion au mouvement dans le secondaire est de 60%, selon toujours la même source. Le coordinateur local du Cnapest se dit prêt à se mettre autour de la table avec la tutelle, mais pour «un dialogue sérieux en vue de mettre en

œuvre les solutions aux revendications posées». De leur côté, des parents d'élèves sont inquiets au même titre que les élèves des classes d'examens. «Nous sommes aussi des parents», répliquent les syndicalistes. **H. C.**

## Le mouvement associatif exige la réhabilitation du directeur

### L'Actel d'Amizour fermée

Des dizaines de citoyens ont fermé hier matin l'agence commerciale d'Algérie Télécom de la commune d'Amizour. Ces derniers ont exigé la réhabilitation du directeur de l'agence révoqué il y a une semaine environ par sa tutelle. Une révocation sans raison apparente, selon eux puisque l'enquête menée sur sa gestion n'a rien

révélé comme anomalie. Les protestataires estiment que la décision de mettre fin aux fonctions de ce directeur est arbitraire puisqu'elle n'a pas été motivée. A Amizour, c'est tout le monde qui s'est indigné. Hier, une source au niveau de l'APC nous a dit que «le directeur est une personne irréprochable». Les associations qui se sont

mobilisées en faveur du fonctionnaire dénoncent aussi «une violation des procédures administratives». Une pétition a été lancée ces derniers jours et ses auteurs exigent «la réhabilitation de Lahcen Zenati». Elles ont également dénoncé «une décision qui n'est qu'un abus d'autorité qui cache mal des manœuvres qui visent à déloca-

liser cette agence vers une autre localité», estimant que le seul tort de M. Zenati est son franc-parler lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des clients d'Algérie Télécom au niveau local et particulièrement ceux de la daïra d'Amizour dont les villages sont privés d'Internet 4G tant revendiquée. **H. C.**

## Après un arrêt de travail de trois jours

### Reprise de l'activité à l'APC de Bou Ismail

Les fonctionnaires de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bou Ismail ont repris dimanche le travail après un arrêt de trois jours en solidarité avec le P/APC, condamné à cinq ans de prison pour «faux et usage de faux de documents officiels», a-t-on appris des services de la wilaya de Tipasa. «Les fonctionnaires ont été convaincus

de reprendre le travail et de laisser la justice suivre son cours, jugeant que l'intérêt du citoyen et de la commune est au-dessus de toute considération», a indiqué la même source, signalant la reprise du travail par une «grande partie des employés depuis jeudi après-midi». La direction de la réglementation et des affaires générales (Drag) a entamé

dimanche des procédures pour débloquer la situation au sein de l'APC, optant pour une «formule légale» désignant un élu pour gérer les affaires de la collectivité, dans l'attente de la prononciation du jugement final dans l'affaire du maire, après examen du pourvoi en cassation qu'il a introduit, a précisé la même source. Le P/APC de Bou Ismail (FLN),

Smail Remla, actuellement en détention, avait fait l'objet d'une plainte de membres de l'Assemblée l'accusant d'avoir «falsifié une délibération portant désignation de vice-présidents et de suppléants, sans les avoir consultés», une délibération qui n'a pas été approuvée, en son temps, par les services de l'administration. **Rania G.**

Sellal attendu demain à Arzew

# Un 24 février très particulier

■ Le 24 février reste une date importante dans l'histoire de l'Algérie indépendante, car il s'agit de la célébration de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, symbole de la souveraineté nationale. Pour cette année, le gouvernement a choisi Arzew pour célébrer au côté de la Centrale syndicale cet événement national.



Par Nacera Chennafi

Après une longue pause, le Premier ministre reprend ses sorties sur le terrain à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Ugta. Abdelmalek Sellal est attendu demain à Arzew.

La date du 24 février reste une date importante dans l'histoire de l'Algérie indépendante, car il s'agit de la célébration de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, symbole de la souveraineté nationale. Pour cette année, le gouvernement a choisi Arzew pour célé-

brer au côté de la Centrale syndicale cet événement national.

Si l'année passée la célébration a été marquée par un déplacement du Premier ministre à Tinguentourine (In Amenas), Sellal sera demain à Arzew. Cependant, la célébration de cette date pour cette année intervient dans un contexte économique et politique particulier.

En économie, l'Algérie fait face depuis quelques mois à une chute brutale des prix de l'or noir, alors que 98% de ses recettes viennent de l'exportation des hydrocarbures. D'ailleurs, des décisions ont déjà été annoncées à cet effet en vue notamment de réviser à la baisse la facture des importations, de sus-

pendre les recrutements dans la Fonction publique pour cette année et de réviser le mode de financement des projets d'infrastructures.

Ainsi, les Algériens ont été appelés à serrer la ceinture au moment où les prix des produits de large consommation, notamment les légumes, connaissent une montée vertigineuse durant ce mois en cours.

D'autre part, certains travailleurs ont manifesté leurs craintes quant à l'application de l'abrogation de l'article 87 bis, malgré les assurances du secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd.

Dans ce cadre, il est attendu que Sellal donne des assu-

rances aux travailleurs par rapport aux conséquences financières de la chute des prix du pétrole.

Par ailleurs, il y a la question de l'exploitation du gaz de schiste vue par certains comme alternative au pétrole, alors que la population du Sud et en particulier celle de In Salah est toujours en colère et réclame une décision du président de la République pour l'arrêt de l'exploration.

Il est à rappeler que le Premier ministre s'est déjà expliqué sur ce sujet en direct à la télévision publique. Il avait déclaré que le calendrier de l'exploitation et de la commercialisation de cette énergie non conventionnelle n'interviendra pas avant 2022. Il avait également affirmé qu'il s'agit d'une phase expérimentale des forages qu'effectue l'entreprise publique Sonatrach avec ses partenaires internationaux. Cependant, ses assurances n'ont pas mis fin à la protestation de la population du Sud.

Notons par ailleurs que la wilaya de Ouargla a connu plusieurs actions de protestation, dont celle des chômeurs et celle relative au rejet de l'exploitation du gaz de schiste.

D'autre part, une partie de l'opposition dans le cadre de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition issue de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique appelle à une action de protestation au niveau de plusieurs wilayas du pays, dont la capitale. Il est à noter que de son côté la Centrale syndicale a prévu cinq meetings populaires pour la célébration du 24 février.

N. C.

## Algérie-France

### Session de formation à Alger sur la communication de crise

Une session de formation intitulée «Gestion et communication de crise» a débuté hier à l'École supérieure de police Ali-Toussi (Alger).

Organisée par la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) en coordination avec le Centre national français des hautes études de la sécurité et de la justice (Inhesj), cette session de formation de cinq jours porte notamment sur le partage de l'expertise et de l'expérience en matière de gestion et de communication de crise.

Cette formation, à laquelle prennent part nombre de cadres supérieurs issus de différents secteurs, est axée sur «la gestion des crises à travers l'installation de cellules de crise, l'adoption de plans et de systèmes et l'adaptation des réponses et des méthodes d'action aux situations de crise».

La formation, qui sera animée par des experts du département «risques de crises» de l'Inhesj, s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération entre les polices des deux pays».

Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts de la DGSN en faveur de «l'améliora-

tion de la formation spécialisée de la police pour davantage de professionnalisme en matière de gestion de crises en garantissant le droit du citoyen à l'information tout en l'impliquant positivement dans la gestion des crises».

Dans son allocution à l'ouverture de cette session, le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a souligné que «la réaction à une situation de crise exige l'adaptation des réponses et des méthodes d'actions, tant au niveau de la prise de décision qu'à l'échelon opérationnel, à travers l'adoption de procédures approuvées et de bonnes pratiques en termes d'organisation, de coordination et d'intelligence collective».

Il a estimé que «la maîtrise des situations doit tenir compte, selon la spécificité de la crise, des aspects de planification, de mobilisation des ressources et des moyens, de la dimension humanitaire et de gestion du contexte médiatique».

Il a ajouté, dans le même contexte, que «la gestion des crises impose l'élaboration d'une stratégie cohérente, coordonnée et

intégrée dont le processus de management repose sur la mise en œuvre d'une approche de communication transparente et unifiée visant à instaurer un climat de confiance et de rendre efficace les différentes actions des autorités publiques».

M. Hamel a rappelé, à cette occasion, l'expérience algérienne en matière de gestion des situations de crises majeures. «Ce capital expérience a permis, a-t-il dit, la mise en œuvre d'actions de formation spécifique, le développement des capacités d'intervention et de promotion de la coopération internationale dans le cadre de la gestion multinationale de crises à dimension humanitaire».

Pour sa part, le directeur de l'Inhesj, Cyrille Schott, a souligné l'importance de cette formation qui s'inscrit dans le cadre «du renforcement de la coopération entre les deux pays et l'échange d'expériences en matière de gestion des situations de crise».

Rappelant le partenariat exceptionnel entre l'Algérie et la France dans les différents domaines, M. Schott a souligné l'importance de cette session de formation animée par des experts de l'Inhesj.

Ghani T.

## EDITO

### Enseignants : trop, c'est trop !

Suite de la page une

Si d'autres chapitres, même s'il n'y a pas une urgence assez pressante pour justifier une grève, comme la prime pour le Sud, sont à prendre en considération, d'autres par contre, comme l'histoire de la retraite qui, avec tout ce qu'on y compterait, serait bouclée en quinze ans de travail, auraient carrément prêté à rire s'ils n'étaient de cette catégorie censée être le fine fleur de notre société que sont les enseignants. Il est vrai que le trait caractéristique du monde syndical est de toujours revendiquer le maximum pour arracher le juste minimum, autrement dit le droit, mais là, l'Intersyndicale des enseignants se couvre de ridicule en étalant sur la place publique des exigences, à imposer sous le sceau du diktat à la grève, plus proches de la fantaisie que de la maturité. Si ce langage ne semble très conciliant et plutôt abrupt, c'est parce que ces mêmes enseignants représentés de la corporation se sont délestés eux-mêmes du respect qui leur est dû et qui a de tout temps observé à l'endroit de ceux et celles qui, il n'y a pas très longtemps, ne méritaient pas du qualificatif de «maîtres». Tout le capital sympathie érigé par la figure de proue du syndicalisme autonome dans le secteur de l'Education, le regretté Redouane Osmane a été dilapidé en quelques années, pour laisser place, hormis quelques exceptions qui se reconnaîtront, à une faune de gratteurs de privilèges matériels, au lieu d'être de méritants arracheurs d'acquis sociaux. Le seul fait de programmer une série de grèves reconductibles, en coupant la semaine avec moins d'un jour de travail sur deux, éditée sur leur absence totale de conscience quant à l'observance minimale des préceptes dictés par leur noble vocation de dispense de savoir. Mais devant de telles séries d'outrages à la raison suprême, celle de l'avenir des nouvelles générations, devant l'inscription dans la durée de ces grèves dans l'Education, devant ces récidives assumées devant Dieu et ses créatures, l'Etat a-t-il le droit de rester figé, les bras croisés ? C'est le laxisme ambiant et l'atmosphère d'impunité qui fait le lit de ces récidives, alors que l'Etat est interpellé pour jouer son rôle de protecteur des intérêts moraux des élèves de tous les paliers éducatifs. La formule qui revient le plus souvent sur les lèvres de parents d'élèves est : trop, c'est trop...

N. S.

Tebboune en visite d'inspection au Sud

# Nécessité d'urbaniser de nouvelles zones et localités

■ Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Abdelmadjid Tebboune, a souligné la nécessité d'ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones et localités du pays. Le ministre a mis l'accent samedi sur la nécessité d'ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones et localités dans les différentes régions du pays pour assurer aux citoyens un habitat décent.

Par Sarah Harchaou

En marge de sa visite d'inspection de la wilaya de Ghardaïa, Tebboune a souligné que son département ministériel était favorable à la création de nouveaux pôles urbains intégrés et durables répondant aux normes urbanistiques afin de recevoir la population. «Nos villes et centres urbains étouffent», a-t-il fait remarquer avant.

## Agriculture Plus de 570 millions de dinars d'aide à l'acquisition d'engins agricoles

LES AIDES directes accordées pour l'acquisition de matériels et d'engins agricoles a atteint, entre 2009 et 2014 dans la wilaya de Souk Ahras, plus de 574 millions de dinars, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Ces aides ont bénéficié à 320 agriculteurs activant dans différentes filières comme la céréalière, la production de lait, l'oléiculture et les maraichages, a indiqué le chef du service de la régulation et de la production et du soutien technique, Mohamed-Kamel Hamza, précisant que «l'essentiel» de ce montant, soit 364 millions de dinars, a servi à l'acquisition de 68 moissonneuses-batteuses et 201 tracteurs.

Il a également été procédé, durant la même période, à la distribution, entre petits matériels, de 43 charrues de labours, 31 semoirs, 18 engins de désherbage et 7 épandeurs d'engrais, a ajouté la même source.

Pour l'année 2015, une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été réservée en prévision de l'attribution d'autres aides pour l'acquisition de divers matériels agricoles, a encore indiqué Hamza, soulignant que les dossiers des postulants seront étudiés par une commission technique de wilaya.

De son côté, le président de la Chambre de l'agriculture, Mohamed-Yazid Mezli, préconisant l'acquisition de tracteurs puissants de plus de 80 chevaux permettant des labours profonds et de meilleurs rendements, a rappelé que le parc de tracteurs de cette wilaya se compose de quelque 3 000 engins intervenant sur une superficie agricole exploitée de plus de 140 000 hectares.

Ouali G.

Le ministre a ajouté qu'«un effort particulièrement intense doit être accordé au développement de nouveaux pôles urbains plus équilibrés de manière à assurer une harmonie urbaine durable». Lors de sa visite, le ministre s'est rendu au pôle urbain d'Oued N'Chou, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Ghardaïa, où les responsables locaux du secteur lui ont exposé l'état d'avancement des différents projets de la wilaya. Tebboune a exhorté l'ensemble des partenaires du secteur du bâtiment à livrer leurs projets dans les délais fixés et appelé les urbanistes à intégrer dans les outils urbanistiques le «Plan d'occupation de sol» (POS) dans différentes localités du pays. Le ministre a affirmé : «Le secteur privé est un partenaire indissociable de notre politique urbaine. Il doit trouver sa place dans nos plans d'urbanisme et d'occupation du sol», ajoutant que son département encourageait les initiatives privées pour participer à l'amélioration des conditions de vie dans les cités en créant des espaces de détente, de sport et de loisirs pour les jeunes.

Le ministre a plaidé pour l'adoption d'une approche participative dans la création de nouvelles zones urbaines répondant aux aspirations des citoyens en les associant dans la conception et en respectant les spécificités et caractéristiques de l'architecture locale.

Lors de sa visite qu'il l'a amené dans la zone des sciences, située à 10 km au sud de Ghardaïa, Tebboune a visité le chantier de réalisation d'un bloc pédagogique universitaire



Ph/E. Soraya/A.

de 600 et 400 places, ainsi que le chantier de 70 logements au profit des professeurs de l'enseignement supérieur. Il n'a pas manqué d'appeler au développement des infrastructures de base, à la création des espaces et aires de jeux et à l'harmonisation des logements avec l'environnement.

Le ministre a en outre inspecté le projet des 327 logements participatifs aidés (LPA) à Tafillelt dont l'architecture marie entre le

traditionnel et le contemporain. Tebboune a souligné, à ce propos, la nécessité d'élaborer des plans architecturaux en tenant compte, à la fois, des spécificités des villes anciennes et des ksour et de la modernité. «Ce projet qui allie entre le passé et le présent constitue un exemple à suivre», a-t-il indiqué, soulignant, par ailleurs, la nécessité de réactiver le tourisme dans la région. Auparavant, le ministre de

l'Habitat a procédé, à titre symbolique, à la remise des décisions d'éligibilité aux lots de terrains pour l'habitat.

Tebboune visitera dimanche la ville d'El Ménea, située à 275 km au sud de Ghardaïa, pour entamer sa mise à niveau afin d'être érigée en wilaya déléguée conformément à la décision du président de la République.

S. H.

## Des actions pour la protection des terres agricoles et de la Sebkh

### Curage d'oueds et réalisation de petits barrages

La plantation de terres agricoles avoisinant la Sebkh, le curage d'oueds et la réalisation de petits barrages constituent les actions mises en œuvre par la wilaya d'Aïn Témouchent pour protéger ces terres, a-t-on appris dimanche du directeur des services agricoles (DSA).

Ces actions, concrétisées notamment par la plantation de 50 hectares en arboriculture (olivier et vignoble) sont à même de contribuer à la fixation des sols évitant les écoulements des eaux d'oueds envasés, a indiqué Berkane Naïmi.

«Le vignoble constitue la solution idoine pour ces problèmes car il bloque ces écoulements, surtout que les contraintes relevées proviennent du fait que les terrains de la plaine de M'léta, situés en amont de la Sebkh ne sont pas boisés.

Les épandages de crues provoquent cette situation qui menace l'agriculture», a-t-il souligné à l'APS, ajoutant que les forêts voisines sont dénudées, d'où la nécessité, pour l'administration, d'encourager la plantation d'arbres dans ces zones, notamment le vignoble en piémonts et plaines.

Selon le DSA, les risques menaçant les terres agricoles et causant des préjudices ne proviennent pas de la Sebkh mais des oueds qui les alimentent.

Certains oueds ont perdu leurs lits, car envasés. Pour faire face à cette situation, la direction des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Témouchent a lancé un projet de réalisation d'un petit barrage à Oued Besbès, alors que d'autres ont vu leurs études achevées à Ghassoul, Hassasna et Tamazoura. Ces réceptacles joueront le rôle de barrages excréteurs en retenant le sable et autre boue, a expliqué Berkane Naïmi indiquant que le projet de barrage de Oued Berkèche (13 millions de mètres cubes) remplira la même mission.

La même direction procédera, prochainement, à des opérations d'aménagement de trois oueds dont celui de Meftah, dans le cadre du programme normal 2015, a-t-on annoncé.

Dans ce même cadre, les stations de lagunage d'Aïn Larbaâ, Hassi El Ghella et El Amria joueront le rôle de régulateur et de traitement des eaux usées se déversant dans la

Sebkh. Ainsi, un projet pilote pour la réutilisation des eaux épurées de la station de lagunage d'Aïn Larbaâ (30 km d'Aïn Témouchent) est en cours de concrétisation pour l'exploitation de 120 m<sup>3</sup>/jour de ces ressources au profit de terres agricoles.

Mettant à contribution la commune d'Aïn Larbaâ, la DSA, la conservation des forêts et l'association des irrigants, ce projet permettra aux agriculteurs d'utiliser ces eaux épurées pour irriguer leurs terres. Ces eaux sont actuellement déversées dans l'oued aboutissant sur la Sebkh, a-t-on rappelé soulignant que la réalisation de cette station de lagunage naturel vise, justement, la protection de cette Sebkh.

Des actions de correction torrentielle menées par la conservation des forêts contribueront, également, à la protection et de la Sebkh et des terres agricoles.

Ces actions gagneraient à être renforcées par des opérations multisectorielles coordonnées au plan local et entre les wilayas concernées par la Sebkh (Aïn Témouchent, Oran et Sidi Bel-Abbès), a-t-on conclu.

Mahi T.

Baisse de moitié de l'excédent commercial

# La Corée du Sud premier client de l'Algérie

■ L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 483 millions de dollars (usd) en janvier 2015 contre 847 millions usd au même mois en 2014 (baisse de 43%), tandis que deux pays asiatiques sont au 1<sup>er</sup> rang en tant que fournisseur (Chine) et client (Corée du Sud).

Par Salima Ikhlef

**C**e recul de l'excédent commercial s'explique par une baisse de plus de 11% des recettes d'exportations par rapport à janvier 2014, induite par la chute des cours pétroliers.

En janvier 2015, les exportations de l'Algérie se sont établies à 4,79 milliards (mds) usd contre 5,39 mds usd durant le même mois de l'année dernière, en baisse de 11,13%, en raison essentiellement d'un recul de 12,23% du montant des exportations des hydrocarbures qui s'explique par la poursuite du repli des cours du brut, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Pour ce qui concerne les importations, il est constaté qu'elles ont également reculé de l'ordre de 5,2% en janvier dernier en se chiffrant à 4,31 mds usd, contre 4,54 mds usd sur le même mois de 2014.

Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 111% durant le premier mois de 2015 contre 119% en janvier 2014.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations avec une part de 94,51% des recettes des ventes à l'extérieur, soit 4,53 mds usd en janvier dernier contre 5,16 mds usd au

même mois de 2014, en baisse de 12,23%.

Pour ce qui concerne les exportations hors hydrocarbures, qui ont connu une augmentation de 13,36%, elles ont totalisé 263 millions usd, soit 5,49% du montant global des ventes algériennes à l'étranger.

## La Corée du Sud détrône les Européens au 1<sup>er</sup> rang des clients

Il est observé, par ailleurs, que les pays asiatiques sont au premier rang non seulement en tant que fournisseur mais aussi en tant que client.

Ainsi, pour la première fois pour un pays asiatique, la Corée du Sud a été classée principal client de l'Algérie en janvier dernier, un rang habituellement occupé par un pays européen, tandis que la Chine continue à maintenir sa place de premier fournisseur du pays qu'elle a acquise depuis 2013.

En janvier 2015, sur les six principaux clients de l'Algérie, le premier rang est revenu à la Corée du Sud vers laquelle l'Algérie a exporté pour 953 millions usd, suivie de l'Espagne (678 millions usd), l'Italie (652 millions usd), la Grande-Bretagne (458 millions usd) la France (410 millions usd) et les Etats-Unis (297 millions usd).

Quant aux principaux fournis-



seurs de l'Algérie, la Chine maintient sa première place avec 587 millions usd, suivie de la France (497 millions usd), de l'Italie (423 millions usd), de l'Espagne (354 millions usd), de l'Allemagne (298 millions usd) et des Etats-Unis (281 millions usd).

En 2014, l'Algérie a réalisé un excédent commercial de 4,63

mds usd contre 9,94 mds usd en 2013, en baisse de plus de 53%, rappelle-t-on.

Les exportations s'étaient établies à 62,95 mds usd en 2014 contre 64,97 mds usd en 2013, en recul de 3,11% en raison essentiellement d'un repli de près de 4,5% du montant des exportations des hydrocarbures.

Par contre, les importations avaient grimpé à 58,33 mds usd en 2014 contre 55,03 mds usd en 2013 (+6%).

Ces résultats s'étaient soldés par un taux de couverture des importations par les exportations de 108% durant 2014.

S.I./APS

## Futur complexe sidérurgique de Bellara

### Après la jachère, une réalité tangible

**L**aissée «en jachère» depuis plusieurs années, la si prometteuse zone de Bellara, au sud de Jijel (359 km à l'est d'Alger), va pouvoir devenir une réalité tangible à la faveur du démarrage des travaux de construction d'un important complexe sidérurgique, en partenariat entre l'Algérie et le Qatar.

Les plus sceptiques qui se gaussaient du fait que cette zone ait fait couler plus d'encre et de salive que de béton, se rendent aujourd'hui à l'évidence : Bellara abritera bel et bien un complexe qui en fera l'un des plus importants pôles industriels du pays grâce à la persévérance des hauts responsables des deux pays.

Selon des sources dignes de foi, c'est au cours de la première décennie du mois de mars prochain que sera donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de ce complexe au titre de la coopération entre l'Algérie et le Qatar, deux pays dont les relations sont jugées exemplaires.

Le site de Bellara, un immense terrain qui a attendu de nombreuses années pour être «investi», se découvre au détour d'un passage à proximité de la commune d'El Milia, entre Jijel et Constantine. Ce futur pôle industriel où se réalise à l'heure actuelle une méga-centrale électrique de 1 600 mégawatts, porte le nom du chahid de la Révolution, Mahmoud Bellara dit «l'inspecteur», tombé au champ d'honneur en 1960 sur les hauteurs d'El Milia, dans une zone déclarée interdite durant la guerre de Libération nationale, rappelle le

wali de Jijel, Ali Bedrici, dans une déclaration à l'APS. Interrogé sur le rôle de ce futur complexe sidérurgique dans le développement local, régional et national, M. Bedrici a estimé que, dans les économies modernes, la croissance passe par le secteur productif. L'existence d'une base industrielle dans un pays lui garantit un minimum de croissance malgré les aléas qui peuvent toucher d'autres secteurs (sécheresse durable, inondations exceptionnelles affectant le secteur agricole), soutient le wali qui considère que l'Algérie a intérêt à développer son tissu industriel pour la création de richesses et d'emplois durables.

Ce même responsable ajoute que ce futur ensemble industriel qui créera 2 000 postes de travail directs et plusieurs milliers d'emplois indirects, «répondra à la moitié des besoins nationaux en rond à béton dans une première phase et à la totalité dans une seconde étape, soit quatre millions de tonnes, outre d'autres produits sidérurgiques».

D'autres retombées non moins importantes seront induites par ce complexe, notamment pour ce qui est des finances locales, le commerce, le tourisme et les services.

A cela, il faut ajouter de bonnes perspectives pour la promotion d'unités privées et publiques de sous-traitance en rapport avec le complexe. C'est ce dernier qui va entraîner l'accélération de nouvelles lignes de chemin de fer et la mise

en place d'installations supplémentaires dans le port de Djendjen. Au plan de l'impact sur l'environnement, un bureau d'études espagnol, IDOM, a récemment présenté les résultats d'une étude préliminaire qui a fait ressortir que ce projet stratégique, d'importance et d'intérêt nationaux, utilisera le procédé de réduction directe au gaz naturel, une «alternative économique classique», avait expliqué Lopez Goyannes Angeles, représentante de ce bureau d'études, allant jusqu'à affirmer que le modèle du complexe de Bellara pourrait même être réalisé en Europe où aux Etats-Unis d'Amérique où l'on est «très à cheval» sur les questions environnementales. Le wali, qui a signé un arrêté d'ouverture d'une enquête publique à travers un commissaire enquêteur dans la commune d'El Milia, rappelle que la loi prévoit de consulter les citoyens s'intéressant aux aspects environnementaux de n'importe quel projet.

En amont, de nombreux projets doivent être achevés avant la mise en service du complexe sidérurgique de Bellara, en l'occurrence une ligne de chemin de fer reliant la zone au port de Djendjen, sur 51 km, une centrale électrique de 1 600 mégawatts, un poste électrique dans la commune d'Ouled Yahia et une conduite d'amenée de vingt millions de m<sup>3</sup> d'eau depuis le barrage de Boussiaba vers le complexe industriel sur une distance de onze kms. Pour cela, une coordination est assurée entre le ministère de l'Industrie et

des Mines et la wilaya de Jijel pour que la réception de ces grands projets coïncide avec l'entrée en fonction du complexe sidérurgique, vers la fin de l'année 2016, croit-on savoir auprès des autorités de la wilaya.

Pour ce qui est de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma, dans la wilaya de Sétif, son délai étant de trente-six mois, elle sera livrée après le complexe sidérurgique.

Les statuts portant création de la société mixte algéro-qatarie pour le projet sidérurgique de Bellara (Jijel) avaient été signés le 20 janvier 2014 à Jijel. Une signature qui avait marqué la naissance officielle de cette société chargée de gérer le projet sidérurgique à réaliser en partenariat entre le groupe algérien Sider à hauteur de 51% et son homologue qatari Qatar-Steel (49%).

Si le groupe exploite plusieurs complexes sidérurgiques à travers le monde, il détient deux aciéries dans la zone industrielle de Messaid, à 40 km de Doha, d'une capacité totale de production de 2,3 millions de tonnes d'aciers par an.

Le site de Bellara s'étend sur une superficie totale de 523 hectares avec une surface aménageable de 469 hectares. Son emplacement est jugé très favorable par rapport à l'environnement infrastructurel existant : route expresse, voie ferrée, port, aéroport, sources d'énergie et ressources hydrauliques.

Abdelhamid Zouad

## Prisons

## 3<sup>e</sup> concours équestre du personnel de l'administration pénitentiaire

■ La 3<sup>e</sup> édition du concours national équestre, réservé aux personnels de l'administration pénitentiaire, a été organisée samedi à Adrar, à l'initiative de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Initiée en coordination avec la fédération des sports équestres, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid, cette manifestation nationale a regroupé 10 cavaliers représentant des établissements pénitentiaires de différentes régions du pays, et cavaliers représentant des associations locales, qualifiés parmi 60 participants aux éliminatoires régionales.

Dans une allocution d'ouverture de cette manifestation, le directeur de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune, a indiqué que cette compétition s'assigne comme objectifs l'amélioration des aptitudes physique et psychologique du personnel du secteur et leur encouragement à contribuer à la réussite du processus de réforme des prisons.

M. Felioune a souligné que le programme d'activités sportives et récréatives vise également la



promotion de la mission du personnel du secteur, la prospection de nouveaux talents dans diverses disciplines sportives, telles que l'équitation, le cross, le boules, la boxe et le football.

Mise sur pied en milieu ouvert du secteur de l'administration pénitentiaire, la compétition a

donné lieu également à l'animation, par des associations et troupes folkloriques locales, d'activités récréatives et de fantasia, en plus de l'organisation d'une campagne de collecte de sang au profit du secteur de la santé.

La cérémonie de clôture a été

marquée par une réception en l'honneur de l'athlète, Chaâl Zineb, retraitée de l'établissement pénitentiaire de la daïra d'El-Menea (Ghardaïa), en reconnaissance à ses exploits et résultats tout au long de son parcours sportif. (APS)

### Formation professionnelle à Bouira

## Près de 8 000 places pédagogiques pour la nouvelle rentrée

Plus de 7 900 nouvelles places pédagogiques sont prévues à Bouira pour la nouvelle rentrée de la formation professionnelle de février 2015, et ce, à travers les 37 établissements que compte la wilaya, selon les statistiques fournies par la direction locale du secteur. Sur ce nombre, quelque 3 670 places sont réservées à la formation des agriculteurs et de la femme au foyer, un créneau qui a suscité, ces dernières années, un engouement particulier notamment au niveau des localités rurales, a précisé la même source. Plus de 4 140 autres places, destinées pour les jeunes désirant obtenir une formation diplômante,

sont aussi prévues pour la session de février. Celle-ci devra drainer un nombre important de stagiaires puisque la direction locale du secteur vient d'achever une campagne de sensibilisation lancée en décembre 2014 pour tenter de convaincre les jeunes de rejoindre les centres de formation, a souligné Idir Chachoua, chargé de la communication de cette campagne. « Cette caravane de sensibilisation qui a touché plusieurs régions de la wilaya, dont Takerboust, une localité rurale située à Aghbalou (est), a pour objectif de ramener le secteur à sa vocation première, à savoir produire une main-d'œuvre qualifiée et

faire face à une demande sans cesse croissante », a-t-il expliqué à l'APS.

Pour atteindre cet objectif et toucher un maximum de jeunes en quête de formation, notamment pour les métiers manuels, cette caravane d'information et de sensibilisation a sillonné plusieurs communes et villages de la wilaya, a-t-il encore fait savoir.

Le secteur de la formation professionnelle compte 37 établissements de formation, dont 17 centres (CFPA), 10 annexes, ainsi que sept écoles de formation et trois instituts à Bouira, Sour El-Ghozlane et Lakhdar.

Ali M.

### Souk Ahras

## Près de 600 demandeurs d'emploi placés en un mois

Pas moins de 578 demandeurs d'emploi ont été placés depuis le début du mois de janvier dernier dans la wilaya de

Souk Ahras, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (Anem), Abderrezak Mazouz.

Les placements ont été effectués dans le secteur public, pour 249 jeunes, dans des entreprises économiques privées

(205 jeunes placés) et dans des entreprises étrangères (20), a précisé ce responsable qui a également fait état du recrutement de 20 autres jeunes dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 56 au titre des contrats de travail aidé (CTA).

Au total, 2 422 demandes d'emploi ont été déposées durant la même période auprès des services de l'Anem, dont 1 094 formalisées par des postulants au DAIP, a ajouté la même source.

Dans le cadre de son programme de sensibilisation, l'Anem organisera mardi prochain à l'université Mohamed Cherif-Messaâdia une rencontre sur les différents dispositifs de l'emploi, a conclu Mazouz.

Faika H.

Slim Y.

### Aéroport d'Oran Saisie d'un chargeur et d'une dizaine de balles

LES ÉLÉMENTS des douanes relevant de l'inspection divisionnaire de l'aéroport international « Ahmed Ben Bella » (Oran extérieure) ont saisi samedi soir, un chargeur d'arme à feu et une dizaine de balles, a appris l'APS de source douanière. C'est suite à la fouille des bagages d'un passager, de nationalité algérienne, provenant de Toulouse (France), que les douaniers ont découvert cette munition, soigneusement dissimulée au milieu de ses effets personnels, a-t-on précisé de même source. Une enquête est ouverte de la part de l'instance judiciaire pour élucider cette affaire, a-t-on conclu. T. G.

### Constantine/Ali Mendjeli Ouverture prochaine de deux Sûretés urbaines

DEUX SÛRETÉS urbaines destinées à renforcer la sécurité dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine) seront opérationnelles « dès cette année », a déclaré dimanche à l'APS le chef de Sûreté de wilaya, Abdelkrim Ouabri.

L'ouverture de ces deux structures procède de la volonté de mieux déployer les éléments du service d'ordre dans une agglomération en constante croissance démographique, et d'assurer la sécurité des personnes et des biens, a souligné ce responsable. Ouabri a rappelé, dans ce contexte, qu'Ali-Mendjeli a bénéficié d'un programme « conséquent » portant sur la réalisation, à terme, d'une douzaine de sûretés urbaines, d'une Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) et d'une sûreté de daïra. Par ailleurs, les services de police ont bénéficié, dans la wilaya de Constantine, d'un « important » programme de réalisation de 52 infrastructures à caractère socioprofessionnel (célubatoriums, logements), a ajouté la même source. R. S.

### Sûreté de wilaya d'Alger

## Plusieurs affaires élucidées

Dans des affaires de trafic de psychotropes et de vol qui se sont déroulées la semaine dernière à Alger ont été appréhendées par les services de sécurité, a indiqué dimanche la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger.

La sûreté de la circonscription administrative de Baraki a procédé aux Eucalyptus à l'arrestation d'un individu recherché par la justice pour trafic de psychotropes, agressions contre des citoyens, vol et usage d'arme blanche.

L'individu a été arrêté en possession

d'arme blanche et de comprimés psychotropes.

Quant à la sûreté de Bir Mourad Rais, elle a procédé à l'arrestation en flagrant délit d'un individu s'adonnant au trafic illicite de psychotropes.

Il était en possession de 681 comprimés de psychotropes et d'une quantité de cannabis. Par ailleurs, la 9<sup>e</sup> sûreté urbaine de Aïn Naâdja a procédé à l'arrestation d'un individu à la cité 1074 logements et a récupéré un téléphone portable dérobé à une jeune fille agressée au moment des faits.

Les auteurs de l'ensemble de ces faits

ont été présentés au parquet et placés sous mandat de dépôt.

Enfin, la sûreté urbaine de Aïn Naâdja a arrêté deux individus suite à un vol dans un magasin de matériel électronique. Suite à une perquisition à l'intérieur du logement d'un des suspects, la police a récupéré 10 ordinateurs et divers accessoires ainsi que deux cartes mémoires, trois téléphones portables et une somme de 6 000 DA.

Le propriétaire du logement a fait l'objet d'une citation directe et son complice placé sous mandat de dépôt.

Histoire de la Révolution

# L'ouvrage sur Abbas Laghrour jette de «nouvelles lumières»

■ L'ouvrage présente l'homme qui fut l'un de chefs de la Révolution et certaines facettes méconnues de sa personnalité, a indiqué Salah Laghrour, soulignant s'être basé sur d'autres ouvrages ainsi que sur des témoignages de moudjahidine et de Français. Abbas Laghrour, né le 23 juin 1926 au village de N'sigha, est tombé au champ d'honneur le 25 juillet 1957.

Par Salim Y.

L'ouvrage «Abbas Laghrour, du militantisme au combat» jette de «nouvelles lumières» sur certains aspects de l'histoire de la Révolution, a affirmé, samedi à Batna, son auteur, Salah Laghrour, frère du chahid.

L'histoire de ce martyr qui fut un des premiers à répondre à l'appel de la patrie «mérite d'être connue par les jeunes d'aujourd'hui», a affirmé l'auteur à l'occasion de la présentation de son livre au cours du forum culturel aurélien, organisé mensuellement par l'association Amis d'Imedghassen.

L'ouvrage présente l'homme qui fut l'un de chefs de la Révolution et certaines facettes méconnues de sa personnalité, a indiqué Salah Laghrour, soulignant s'être basé sur d'autres ouvrages ainsi que sur des témoignages de moudjahidine et de Français.

Abbas Laghrour, né le 23 juin 1926 au village de N'sigha, est tombé au champ d'honneur le 25 juillet 1957.

Le forum, organisé au centre de recherche scientifique en présence d'intellectuels et d'universitaires, a donné lieu à de riches débats sur le parcours exemplaire du chahid Abbas Laghrour. La rencontre a donné lieu à une

vente-dédicace de l'ouvrage, sorti en novembre 2014 en langue française sous les presses de la maison d'édition Chihab. De nombreuses photos du chahid et de ses compagnons d'armes illustrent le livre.

Le forum culturel aurélien se veut «une fenêtre sur la vie culturelle en Algérie dans sa diversité et son bouillonnement», a indiqué le président de l'association Amis d'Imedghassen, Azzedine Guerfi.

S. Y./APS



Abbes Laghrour à Tunis

Avant la colonisation

## 24 millions de pièces d'or, dette contractée par la France auprès de l'Algérie

La dette contractée auprès de l'Algérie par la France se chiffre à 24 millions de pièces d'or de l'époque, a révélé, samedi à Médéa, D'Mohamed Amine Belghit, chef de département des sciences et de la civilisation islamique à l'université d'Alger.

Intervenant lors d'une conférence sur le thème «Les crimes coloniaux en Algérie» qu'il a animée à l'occasion de la journée du Chahid, l'historien a indiqué que cette dette n'a pas été restituée à ce jour, affirmant que celle-ci représente une «partie infime des avoirs, sous forme d'argent ou de biens précieux, détournés par l'armée d'occupation, au cours des premiers mois de l'invasion».

Il a estimé que le montant de ce préjudice financier est «plus important», eu égard, selon lui, au volume réel des biens et objets précieux transférés illégalement vers le conti-

nant européen, au lendemain de l'occupation. L'universitaire a, à ce propos, cité le transfert «à bord de cinq navires français, de quantités importantes de pièces d'or, de bijoux, d'objets précieux et quelque trente mille fusils d'une valeur inestimable, sur ordre des officiers français de l'époque, dont une partie a été reversée au Royaume-Uni pour son soutien à cette campagne coloniale». Il a indiqué qu'une première tentative a été menée, en 1955, à l'occasion du Sommet des pays non-alignés, à Bandung (Indonésie), en vue de la restitution de ces biens, mais la requête est restée «lettre morte en raison du contexte géopolitique de l'époque». Des exemples de crimes abjectes commis par l'armée coloniale au lendemain de l'invasion de l'Algérie ont été évoqués par le professeur Belghit, lors de cette rencontre,

citant l'enfumade, en 1834, de près de 900 habitants du village d'El-Frachiche, dans la localité de Ténès, qui s'étaient réfugiés dans une grotte pour fuir la barbarie coloniale.

D'autres atrocités, perpétrées par des officiers de l'armée coloniale, parmi lesquels les colonels Cavnac, Saint-Arnaud, de Rovigo ont été également rapportées par cet historien, telle que la tuerie de l'oasis des Zibanes, en 1849, ou des centaines d'habitants furent exécutés de sang-froid, ou encore le massacre, quelques années auparavant, de 500 villageois de la région de Lakharia, par le colonel Saint-Arnaud, dans le cadre de la politique de la «terre brûlée» orchestrée par les autorités militaires coloniales en vue de mater toute résistance populaire.

AHCÈNE B./APS

Oran/ Fondé en l'an 902

## Le quartier de Sidi El Houari décrété «secteur protégé»

Le quartier historique de Sidi El-Houari (Oran) vient d'être décrété «secteur sauvegardé», à la lumière d'un décret exécutif daté du 22 janvier 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la «vieille ville» de Sidi El Houari et paru au Journal officiel.

Le décret, signé par le Premier ministre Abdelmalek Sellal et publié dans le numéro du 8 février 2015, stipule qu'«il est créé un secteur sauvegardé de la vieille ville de Sidi El Houari dans la wilaya d'Oran dénommé : vieille ville».

Novembre dernier, un dossier de classement du site comme secteur à sauvegarder a été présenté au secrétariat général du gouvernement par un architecte du groupe «Atelier Sidi El Houari» (ASH), représentant la société civile, en présence de deux architectes relevant de la direction de la Culture de la wilaya d'Oran. «Avec son classement, le quartier de Sidi El-Houari devient un secteur sauvegardé avec une réglementation spécifique et des projets spécifiques», avait déclaré à l'APS cet architecte, ajoutant que «c'est un pas



vers la sauvegarde du patrimoine. Cela évite les constructions et les démolitions anarchiques. Toute construction doit

répondre à un cahier des charges des plus rigoureux, exigeant l'intervention de spécialistes». Il existe à Sidi El-Houari

d'innombrables sites et monuments historiques, vestiges des différentes périodes qu'a connues Oran par le passé, depuis sa fondation en l'an 902. Certains de ces monuments sont déjà classés. D'autres ne le sont pas encore et les spécialistes estiment qu'il y a urgence à les protéger car, ajoutent-ils, Sidi El-Houari, le «vieil Oran» est un quartier chargé d'histoire. Le classement de Sidi El-Houari aura des retombées positives pour la ville d'Oran, indique le même architecte, soulignant que «la préservation et la restauration des vestiges historiques et archéologiques, mais, bien exploités, ce quartier pourra devenir une destination touristique très importante».

Parmi les sites protégés figurent la Mosquée de la Perle, le Palais du Bey, la Mosquée du Pacha, la Porte espagnole, la porte de Canastel et bien d'autres encore. D'autres sites attendent leur classement comme l'ancienne préfecture de Sidi El-Houari, la Casbah (période mérinide) et le théâtre régional d'Oran.

Houari Gh.

## Sécurité énergétique

# L'Algérie tributaire d'une transition vers les renouvelables

■ L'Algérie doit adopter un modèle de transition énergétique basé sur les énergies renouvelables afin d'assurer sa sécurité énergétique dans un contexte de baisse des prix du pétrole, ont estimé samedi à Alger des spécialistes en énergie.

Par Faten D.

Lors d'un colloque national sur la sécurité énergétique organisée par le Club énergie de l'Association des anciens diplômés de l'Institut algérien du pétrole (AIED-IAP), des experts ont insisté sur la diversification des sources d'énergie afin, disent-ils, de rompre avec l'économie rentière. Pour Tewfik Hasni, président de l'Association, «la transition énergétique doit faire partie d'une transition économique. Les défis pour l'Algérie est de rendre plus efficace sa politique énergétique et de réduire le gaspillage de ces sources». «Il n'est pas normal de continuer à brûler une source qui devient rare» a ajouté l'intervenant, qui a appelé à investir massivement dans les énergies propres et dans les ressources humaines. Il propose, pour ce faire, d'établir un «smart-grid» ou réseau intelligent pour développer les énergies renouvelables. L'expert relève un important manque à gagner de l'utilisation des sources d'énergies fossiles. Selon lui, l'utilisation du gaz torché dans des hydrides solaires-gaz permettrait à l'Algérie de récupérer près de 54 milliards de mètres cubes/an dans les centrales électriques. «La transition énergétique prévoit de remplacer progressivement les énergies fossiles par les énergies renouvelables dans toutes les activités industrielles», a souligné, pour sa part, le professeur Chems-Eddine Chitour, pour qui

«l'avenir de l'Algérie est dans le renouvelable». Considérant l'Algérie, au même titre que d'autres pays, comme «victime» du marché mondial, le conférencier propose de mener une transition énergétique en passant d'un modèle «basé sur la disponibilité (l'offre) à un modèle basé sur la demande (rareté)». Mais en parallèle, a-t-il poursuivi, il faut une transition «comportementale» et «sociotechnique» qui implique une «modification radicale» de la politique énergétique actuelle. De son côté, l'expert Abdelatif Rabah a estimé que «le passage à un nouveau modèle de consommation d'énergie doit passer par des choix stratégiques» et a préconisé l'étude de

la structure réelle de la consommation d'énergie afin de pouvoir réguler cette ressource. S'appuyant sur des études réalisées par des organismes spécialisés, Rabah a expliqué que la hausse continue de la consommation énergétique en Algérie était tirée essentiellement par les ménages et non l'industrie. «La consommation des ménages en produits pétroliers est passée de 39% (de l'ensemble des consommations) en 1980 à 43% en 2013, alors que la part de l'industrie est passée de 31% à 21% durant la même période, et celle des transports de 30% à 36%», a-t-il indiqué. Pour sa part, l'ancien cadre à Sonatrach, Mohamed Baghdadli estime que le «déclin



plus rapide des exportations que de la production d'hydrocarbures conventionnels» exige la mise en place de solutions dont «le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie mais surtout le changement

du mode de vie actuel basé sur le pétrole». L'expert propose, dans ce sens, de généraliser l'utilisation des énergies renouvelables notamment dans le bâtiment. F. D./APS

## Fukushima

## Une nouvelle fuite d'eau radioactive a été détectée

Le cauchemar n'est pas terminé. Une nouvelle fuite d'eau hautement radioactive vers la mer a été détectée ce dimanche sur le site de la centrale japonaise de Fukushima, a annoncé l'opérateur Tokyo Electric Power (Tepeco).

Des capteurs fixés sur une conduite d'évacuation d'eau de pluie et souterraines ont mesuré des taux de radioactivité jusqu'à 70 fois supérieurs aux valeurs déjà hautes enregistrées sur le site, a précisé un porte-parole de la compagnie.

### Des niveaux alarmants

Ces taux relevés vers 10h00 locales (01h00 GMT) sont progressivement redescendus au cours de la journée mais ils restaient à des niveaux alarmants. Selon Tepeco,

une inspection n'a pas révélé d'anomalie dans les gigantesques réservoirs de stockage d'eau contaminée et Tepeco affirme «n'avoir nulle raison de penser que les réservoirs de stockage des eaux contaminées ont fui».

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est inquiétée cette semaine à l'issue d'une mission sur place du volume croissant d'eau plus ou moins contaminée stockée dans ces citernes dont la fiabilité n'est pas assurée.

Cette eau provient des arrosages initiaux des réacteurs pour les refroidir, ainsi que des écoulements souterrains continus. Elle est pompée et conservée dans un millier de réservoirs gigantesques et Tepeco en construit plusieurs dizaines par mois pour absorber le flux. L'AIEA conseille d'envisager de rejeter en mer l'eau débarrassée de l'essentiel de ses

éléments radioactifs, un traitement qui permet de systèmes installés et déjà utilisés sur le site.

### «Progrès significatifs» depuis 2013

Le directeur de l'équipe de l'AIEA, Juan Carlos Lentijo, a cependant salué les «progrès significatifs» accomplis depuis sa dernière mission en 2013 sur le site de la centrale mise en péril par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011.

Le démantèlement des quatre réacteurs les plus endommagés sur les six que compte la centrale Fukushima Daiichi prendra trois à quatre décennies et le maintien pendant cette durée d'effectifs suffisants et compétents est un défi. R. E.

## Le secret de vieillesse des baobabs expliqué par leur cavité

Le secret de l'extraordinaire longévité des baobabs d'Afrique a été percé par des chercheurs, qui se sont intéressés à l'étrange cavité d'un spécimen mozambicain âgé de 900 à 1 400 ans, formé par plusieurs pousses ayant fusionné.

Le baobab de Lebombo, emblématique des nombreux baobabs dont la silhouette massive et les branches ressemblant à des racines ornent les savanes arides du continent, affiche l'honorable circonférence de 21,44 mètres avec un grand creux à l'intérieur, selon un article publié récemment par la revue scientifique PLoS One. La cavité est tellement grosse que plusieurs adultes peuvent s'y tenir.

### Dix ans de recherches

Situé près du célèbre parc sud-africain Kruger, l'arbre est sur un sentier écologique fermé



aux touristes. «Il a un aspect singulier avec de longues branches évoquant des défenses de mammoth», précisent les sept auteurs, qui ont cependant délaissé la poésie de ses branches pour effectuer un carottage du tronc à l'aide d'une petite foreuse. Les recherches ont démarré

en 2005 pour «comprendre les aspects controversés ou méconnus de l'architecture, de la croissance et de l'âge du baobab», en latin «Adansonia Digitata». Sept échantillons ont été collectés, trois depuis l'intérieur de la cavité, et quatre en forant depuis le pourtour extérieur du tronc.

### Datations au carbone

Normalement, la partie la plus âgée d'un arbre est le cœur, pour rajeunir à mesure que l'on va vers l'écorce. Mais là, surprise, la datation au carbone a fait apparaître la partie la plus âgée du baobab au bout d'un échantillon prélevé depuis le creux de l'arbre.

«L'augmentation de l'âge observée sur les échantillons à mesure que l'on forait depuis les parois du creux de l'arbre vers l'intérieur du tronc a été la première grande anomalie que nous avons trouvée grâce à notre campagne de datation carbone sur le baobab de Lebombo», soulignent les auteurs.

«La deuxième anomalie significative était que les anneaux intérieurs des échantillons prélevés depuis la cavité (...) étaient vieux de plusieurs centaines d'années au lieu d'être très jeunes», ajoutent-ils. «La seule

explication possible pour cette découverte est que ces cavités, que nous appelons fausses cavités, sont en réalité des espaces naturellement vides (qui n'ont jamais été remplis par du bois) entre plusieurs pousses disposées suivant une forme circulaire et qui ont fusionné», estiment-ils.

L'exercice de datation au carbone a été répété sur d'autres baobabs à fausse cavité, aboutissant à la même conclusion. «Nous avons trouvé que cette nouvelle architecture permet aux baobabs d'atteindre une taille plus large et un âge plus avancé», soulignent les auteurs. Quant au baobab de Lebombo, cette recherche le fait entrer au panthéon des plus vieux arbres du continent : son apparition remonterait à l'an 600, ce qui en fait «un des plus vieux baobabs d'Afrique».

F. R.



— Pour accompagner les investissements projetés dans la région —

## Les installations du port d'Annaba modernisées

■ Des actions ont été engagées pour réhabiliter le port, le doter d'installations modernes et aménager de nouveaux espaces de traitement des marchandises, en plus de la création d'un port sec dans la zone d'Allelick.

Par Mahi Y

L'importance de moderniser les installations du port d'Annaba, ainsi que ses prestations, afin d'accompagner les investissements économiques projetés dans la région et les exportations hors hydrocarbures, a été soulignée, samedi à Annaba, au cours d'une rencontre autour de ce thème.

D'une capacité de traitement de 8 millions de tonnes par année, le port d'Annaba doit faire face, d'ici à 2020, à une demande d'exportation supplémentaire d'environ 11 millions de tonnes par an, notamment de produits phosphatés, métallurgiques, d'ammoniac et de charbon, a affirmé son directeur, Ahmed Djebbar.

Des actions ont été engagées pour réhabiliter le port, le doter d'installations modernes et aménager de nouveaux espaces de traitement des marchandises, en plus de la création d'un port sec dans la zone d'Allelick, a ajouté le même responsable qui a noté



PH. > D. R.

que ces espaces visent à répondre à la demande future, notamment celles du futur complexe de produits phosphatés prévu en partenariat entre l'Algérie et le Qatar, d'ArcelorMittal Algérie et du groupe Fertial.

Les travaux de dragage du bassin du port menés ont permis

de rétablir le tirant d'eau entre 8 et 15 mètres pour permettre l'accostage des gros navires, a indiqué M. Djebbar. Une centaine d'opérateurs économiques et d'usagers du port d'Annaba ont pris part à cette rencontre.

Le port de Annaba dispose de 94 hectares et de 21 quais commerciaux totalisant 3 685

mètres linéaires. Le projet de sa modernisation, s'étendant jusqu'à 2030, prévoit la création de 136 nouveaux quais commerciaux et l'installation d'équipements de réparation et d'entretien des navires, en plus d'un nouveau port de pêche, a-t-on indiqué.

M. Y./APS

### Artisanat/Produits d'usage courant

## 20 000 visiteurs au Salon national à Biskra

Pas moins de 20 000 personnes ont visité le Salon national des produits artisanaux d'usage courant, clôturé samedi après-midi à Biskra, a indiqué à l'APS le responsable de la manifestation, Youcef Si El Abdi.

Le Salon, ouvert le 16 février dernier, a enregistré 3 000 visiteurs par jour, avec des pics de 4 000 visiteurs durant les week-ends, a précisé M. Si El Abdi, également directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Biskra.

Les femmes sont venues en force visiter ce Salon, attirées surtout par les stands présentant des articles ménagers, de la literie et des pâtisseries traditionnelles, a-t-on constaté tout au long de la manifestation.

Ce Salon, initié par la CAM en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat, a permis aux artisans de présenter une large gamme de produits d'usage domestique quotidien, en particulier des ustensiles de cuisine, de la

poterie, des céramiques, des tapis et des habits traditionnels en laine ou tissés à base de poil de dromadaire.

Cette première manifestation du genre, qui s'est déroulée dans le hall de la maison de l'artisanat, a rassemblé 120 artisans, hommes et femmes, venus de 32 wilayas du pays. Une cérémonie de clôture a été organisée, donnant lieu à la remise d'attestations aux participants.

Racim B.

### Boumerdès

## Prochaine acquisition de trois banaliseurs au secteur de la santé

Déchets d'activités des soins à risques infectieux, en abréviation dasri, qui présentent des risques à l'égard de l'environnement est une préoccupation dont les responsables tentent de mettre fin à cette situation qui n'a que trop duré.

A la wilaya de Boumerdès, lesdits déchets au niveau des établis-

sements hospitaliers et des centres de soins, les dasri, sont cumulés et pris en charge notamment après la nouvelle organisation du secteur.

Le directeur de la santé et de la population de Boumerdès, Fateh Haddad, a indiqué que tous les déchets sanitaires seront traités localement.

Il a ajouté que le secteur bénéfi-

cière de 3 banaliseurs qui couvriront tous les centres de santé et de soins de toute la wilaya et plus particulièrement les trois importants hôpitaux de la wilaya, entre autres, de Bordj-Menaïel, de Thénia et de Dellys.

L'opération d'acquisition est en bonne voie puisque les procédures administratives (ouverture des plis,

bancaire et autres) sont déjà entamées, a-t-il rassuré. Selon des informations, le kg d'un dasri, pour son incinération, coûte pas moins de 370,00 DA au secteur.

Ainsi, après l'acquisition de ces équipements, un gain énorme de plusieurs millions de dinars est mis au profit du compte du secteur.

A. Kichni

### Auto-construction

## 12 000 parcelles de terrain à attribuer à Laghouat

Plus de 12 000 lots de terrain à bâtir seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires, à travers les différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

La commune de Laghouat s'est vue accorder une tranche de 3 500 parcelles, tandis que celle d'Aflou a bénéficié de 3 000

lots de terrain, a-t-on précisé de même source. Ces terrains à bâtir, d'une superficie chacun de 200 m<sup>2</sup>, seront accompagnés par l'attribution d'aides à l'habitat rural au profit des bénéficiaires et ouvrant droit, selon les services de la wilaya. L'opération d'attribution a été lancée au niveau des communes d'El-Ghicha, El-Kheneg et Sidi-Makhlouf, en

attendant l'achèvement de l'opération dans d'autres communes de la wilaya, a-t-on signalé. Près de 27 000 aides à l'habitat rural avaient été attribuées, l'année dernière, à travers la wilaya de Laghouat, dont 14 318 aides destinées à l'habitat rural et 12 300 terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux.

L. O.

### Wilaya de Naâma Recul du taux d'analphabétisme à moins de 17%

UN REcul à moins de 17% du taux d'analphabétisme a été enregistré dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris dimanche auprès de l'antenne locale de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

La wilaya, qui comptait en 2004 un taux de plus de 36% d'analphabètes, a enregistré un recul sensible de ce fléau pour atteindre, en 2014, les 16,36%, a affirmé le responsable local de l'ONAEA, Smail Zaïdi.

La wilaya a relevé ces dernières années un engouement pour l'alphabetisation, notamment de la part de la frange féminine, sachant que l'ONAEA à Naâma a pu, entre 2007 et 2014, libérer de l'illettrisme 3 551 apprenants et apprenantes, plus particulièrement en milieu rural, qui ont ainsi pu apprendre les rudiments de la lecture, de l'écriture et même du calcul, a-t-il précisé.

Quelque 3 049 apprenants et apprenantes sont pris en charge à travers la wilaya de Naâma, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, pour cette saison 2014/2015 (à 95% de la frange féminine). Ils sont encadrés par 97 enseignants, répartis sur 182 sections, dont 51 dans les localités et zones pastorales enclavées.

Afin d'ouvrir le plus grand nombre de classes à travers la wilaya, il a été recouru à l'encadrement par le biais du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et le filet social, sachant que 23 postes ont été accordés à l'ONAEA dans le cadre de l'insertion sociale. L'Office a mobilisé aussi les moyens matériels pour la réussite de cette action, avec la distribution gratuite des manuels, l'organisation de sessions de formation et de sensibilisation avec les instituteurs pour les imprégner des programmes à suivre, selon la stratégie nationale d'alphabetisation.

D'après le directeur de l'ONAEA de Naâma, les classes d'alphabetisation attirent, cette année, de nombreux apprenants au niveau des mosquées et des écoles primaires proches de leurs lieux de résidence, en plus d'une section ouverte à l'établissement pénitentiaire, dans le cadre de l'accord conclu entre la direction générale de l'administration pénitentiaire et l'ONAEA. En outre, les non-voyants sont également pris en charge avec les supports didactiques en braille au niveau d'une section destinée aux personnes aux besoins spécifiques, ouverte dans la commune de Mécheria.

Said F.

Boudiaf

# La formation académique «doit être accompagnée d'une formation continue»

■ S'exprimant sur le déficit enregistré en matière de formation paramédicale, le ministre a évoqué la suspension de la formation dans ce domaine pendant 7 années consécutives, une lacune qui sera palliée d'ici à 2017 selon le premier responsable du secteur qui a annoncé la sortie, cette année, de plus de 7 000 agents paramédicaux, toutes spécialités confondues.

Par Tahar D.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, samedi à Alger, que «toute formation académique doit être accompagnée d'une formation continue pour répondre aux besoins de la société et aux exigences de notre époque».

Intervenant en marge d'une cérémonie de sortie de la 3<sup>e</sup> promotion de la formation postgraduée pour l'accès au grade d'administrateur principal des services de santé à l'Ecole nationale de management et de l'Administration de la santé (Enmas) d'El Marsa (Bordj El-Bahri - Alger), M. Boudiaf a mis

en avant l'importance de la formation continue dans son secteur, rappelant le programme tracé à cet effet.

A cette occasion, M. Boudiaf a salué les efforts consentis dans la formation des nouvelles promotions, qualifiées désormais pour occuper des postes de responsabilité, affirmant que «60 cadres diplômés de l'Enmas ont été sélectionnés pour bénéficier d'une formation continue conforme aux standards internationaux». S'exprimant sur le déficit enregistré en matière de formation paramédicale, le ministre a



Ph. : S. El-Hachem

évoqué la suspension de la formation dans ce domaine pendant 7 années consécutives, une lacune qui sera palliée d'ici à 2017 selon le premier responsable du secteur qui a annoncé la sortie, cette année, de plus de 7 000 agents paramédicaux,

toutes spécialités confondues.

Baptisée du nom du Chahid Larbi Ben M'hidi, la 3<sup>e</sup> promotion de la formation postgraduée pour l'accès au grade d'administrateur principal des services de santé, est composée de 83 cadres ayant bénéficié d'une for-

mation de 2 ans, dont 9 mois sur le terrain.

La cérémonie de sortie de cette promotion a été marquée par un aperçu sur le parcours militant du chahid Larbi Ben M'hidi et la remise des prix aux lauréats.

T. D./APS

## Diabète

### L'importance de la prévention contre la maladie soulignée

Les participants à une session de formation médicale sur la prise en charge des malades diabétiques ont mis l'accent, samedi à Chlef, sur l'importance de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire au sein de la famille pour prévenir les risques liés à cette maladie chronique.

«Un taux de 10% de la population algérienne est atteinte de diabète, un mal qui a amplement mérité son surnom de maladie du siècle», a affirmé le P Lahcene Chibane, un des encadreurs de cette session de formation abritée par la Maison de la Culture de Chlef, tout en déplorant «une insuffisance en médecins spécialistes pour la prise en charge

des diabétiques en Algérie». Pour combler ce déficit, ce spécialiste a plaidé pour une prise en charge d'une partie des malades diabétiques par les médecins généralistes, dont il a loué le rôle «essentiel dans la prévention des complications graves liées à cette maladie chronique».

«Le diabète est une maladie difficile à traiter à un stade avancé, d'où le rôle des médecins généralistes dans la sensibilisation des malades pour qu'ils prennent les dispositions préventives nécessaires», a soutenu le P Chibane.

L'accès a été mis également sur l'information des concernés sur les risques liés à

une mauvaise hygiène de vie, dont particulièrement la mauvaise alimentation.

Ce spécialiste en veut pour preuve «les plats quatre saisons, que les Algériens ont pris désormais l'habitude de consommer, en perdant de vue leurs effets graves sur leur santé, dont l'un des signes, actuellement, est l'obésité».

Les médecins généralistes ayant pris part à cette session médicale ont loué cette initiative qui leur a permis d'échanger leurs expériences dans le domaine, tout en acquérant de nouvelles connaissances auprès des diabétologues qui ont encadré l'opération.

Y. B.

## Tunisie

### Journée «Cancer et qualité de vie»

L'Association des malades du cancer (AMC) a organisé samedi la journée scientifique «Cancer et qualité de vie» à la Cité des sciences de Tunis. Nombre de professionnels de la santé, de représentants de la société civile et des malades du cancer y ont été conviés.

Le but était de parler de la «maladie de neuroblastome», une tumeur maligne solide, la plus fréquente chez les jeunes enfants atteints du cancer. Evolutive, cette pathologie se caractérise par une extrême variabilité clinique.

«Le neuroblastome se développe à partir du système nerveux sympathique, principalement dans l'abdomen, parfois le long de la colonne vertébrale ou au niveau des glandes surrénales.

Les autres localisations, quoique plus rares, peuvent être le thorax, le cou ou le pelvis», a indiqué D' Sihem Barsaoui, chef de service à l'hôpital d'enfants de Tunis.

Dans une communication sur la situation actuelle de la prise en charge du neuroblastome en Tunisie, elle a indiqué que 15 à 20 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque

année en Tunisie et que 95% des cas sont dépistés chez l'enfant de moins de 5 ans.

«Au cours de l'année 2013, 72 nouveaux cas de cancers pédiatriques dont 14 cas de neuroblastome ont été détectés», a indiqué D' Barsaoui.

«Sur 89 cas étudiés de 2001 à 2013 à Tunis, la maladie a été détectée surtout chez les garçons (50) soit 56,2% contre 39 filles soit 43,8%», a-t-elle précisé.

Elle a encore fait savoir que 75% des cas sont diagnostiqués chez le nourrisson âgé de moins de deux mois, et que 90% des enfants malades ont des antécédents familiaux de cancer.

D' Barsaoui a aussi indiqué que les résultats de la prise en charge en Tunisie sont encourageants mais demandent à être améliorés.

«Ils sont satisfaisants surtout dans la précocité du diagnostic, les délais courts d'attente, la faisabilité des protocoles de chimiothérapie conventionnelle et de la radiothérapie avec des délais acceptables et le nombre réduit des patients perdus de vue», a-t-elle souligné.

Par ailleurs, selon elle, les lacunes se limitent à la faisabilité de la chimiothérapie massive et les autogreffes et au renforcement et la consolidation de la collaboration avec la société civile dans la prise en charge, le suivi et l'encadrement des enfants malades.

Des témoignages de parents d'enfants malades ont été présentés à cette occasion, en plus des actions menées par l'association pour venir en aide aux malades du cancer.

Plusieurs autres thèmes ont été abordés au cours de cette journée tels que les activités physiques adaptées aux malades du cancer et les avantages de l'activité physique et des régimes alimentaires pour les malades du cancer.

L'Association des malades du cancer (AMC) a assuré la prise en charge en France de quelques enfants atteints de neuroblastome.

L'AMC a pour mission d'aider les malades du cancer et de défendre leurs droits à un traitement décent pour une qualité de vie meilleure et digne.

R. T.

## Structures

### La ville d'Aïn Azel bientôt dotée d'un centre d'hémodialyse

LES INSUFFISANTS rénaux résidant à Aïn Azel (sud de Sétif) n'auront plus à se déplacer au chef-lieu de wilaya pour des séances d'hémodialyse, à la faveur de l'ouverture dans leur ville, dès «l'été prochain», d'une nouvelle structure prodiguant ce type de soins, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la santé. Le nouveau centre de dialyse devant être installé et équipé dans les locaux de l'Etablissement hospitalier d'Aïn Azel, un chef-lieu de daïra abritant plus de 50 000 habitants, sera doté, dans une première phase, de six lits, ce qui évitera aux patients le calvaire des déplacements et des attentes à Aïn Oulmène ou à Sétif, a souligné la même source. La nouvelle structure qui fonctionnera sans discontinuer (H 24) suffira aux besoins des insuffisants rénaux de la ville d'Aïn Azel, où seize malades sont recensés, ainsi que des localités limitrophes comme Bir Haddada et Aïn Lahdjar, a-t-on ajouté. Le centre d'hémodialyse de l'hôpital d'Aïn Azel, un établissement de 120 lits inauguré en 2006, a été lancé en travaux en décembre 2014.

Ali O.



## Attentats perpétrés en Libye

# 44 morts, nouveau bilan

■ Quarante-quatre personnes ont été tuées vendredi dans des attentats perpétrés dans la ville d'Al-Qoba (dans l'est libyen), revendiqués par l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI), selon un nouveau bilan rendu public samedi soir par le ministère libyen de la Santé.

Par Faten D./APS

Un précédent bilan faisait état de 40 morts et 41 blessés, selon le ministère qui a précisé que « quatre victimes ont succombé samedi à leurs blessures, portant le bilan à 44 morts et 37 blessés ». Deux explosions ont visé un commissariat de police et les environs du domicile du président du Parlement reconnu par la communauté internationale, Aguila Salah Issa, selon des témoins, et la troisième une station-service bondée. Selon des secouristes, la plupart des victimes se trouvaient à la station-service, où des dizaines de véhicules faisaient la queue pour se ravitailler en essence, en raison d'une pénurie



Ph. : DR

que par les dires, appelle toutes les forces politiques et autres acteurs libyens à contribuer à resserrer les rangs et à bannir tous les facteurs de division», ajoute le communiqué du MAE.

« Pour l'Algérie, le règlement de la crise actuelle exige de tous les patriotes et autres personnalités libyennes intègres d'œuvrer en toute responsabilité et d'associer leurs efforts à ceux des pays du voisinage et de la communauté internationale en vue d'une solution politique consensuelle à même de sortir le pays de la crise et de favoriser le retour de la sécurité et de la stabilité dans le respect de la souveraineté de la Libye et son unité nationale et son intégrité territoriale », poursuit le communiqué.

Quarante-cinq personnes ont été tuées et 70 autres blessées vendredi dans trois attentats à la voiture piégée qui ont ciblé dans la ville d'Al-Qoba (30 km à l'ouest de Darna dans l'est libyen), un commissariat de police, une station-service et le domicile du président du Parlement libyen Aguila Salah.

Une branche de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) a revendiqué les attentats exécutés par des kamikazes.

F. D./APS

de carburant dans la ville.

### L'Algérie condamne les attentats terroristes perpétrés à Al-Qoba

L'Algérie a « énergiquement » condamné, samedi, les attentats terroristes perpétrés à Al-Qoba (dans l'est libyen) et réaffirmé son rejet du terrorisme sous toutes ses formes, rapporte un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

« L'Algérie condamne énergi-

quement les attentats terroristes sanglants qui ont fait des dizaines de victimes innocentes à Al-Qoba, dans l'est libyen, et présente ses condoléances aux familles des victimes assurant le peuple libyen frère de sa solidarité », lit-on dans le communiqué.

« En cette conjoncture critique, l'Algérie qui réitère son rejet du terrorisme sous toutes ses formes et condamne les terroristes ainsi que tous ceux qui les soutiennent tant par les actes

## Habib Essid :

# Le défi majeur auquel fait face la Tunisie est sécuritaire

Le Chef du gouvernement Habib Essid a appelé les gouverneurs à s'acquitter de leurs missions dans la lutte contre le terrorisme et la protection des frontières de toute menace qui pèse sur la sécurité nationale.

« Le défi majeur auquel fait face aujourd'hui la Tunisie est sécuritaire et exige une action ferme », a-t-il dit en présidant samedi la conférence des gouverneurs à la caserne de la Garde nationale de l'Aouina.

Le Chef du gouvernement a exhorté les gouverneurs à s'acquitter pleinement de leurs responsabilités dans les régions en assurant un suivi quotidien des préoccupations des citoyens sur le terrain à travers l'élaboration de programmes à court et moyen termes et la planification de projets à long terme.

Le suivi des préoccupations des régions commande, d'après le Chef du gouvernement, de faire prévaloir le dialogue et d'être à l'écoute, en particulier, des partenaires sociaux, des autorités locales et des composantes de la société civile.

L'absence de dialogue a été l'une des causes principales des mouvements de protestation survenus dans plusieurs régions du sud tunisien, a-t-il dit. Habib Essid a rappelé les priorités de son cabinet durant les 100 premiers jours du gouvernement qui consistent en des projets de lois soumis à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Les gouverneurs, a-t-il encore dit, doivent contribuer au processus de développement régional moyennant un partenariat avec toutes les parties régionales concernées.

Il s'agit pour ce faire, a proposé le Chef du gouvernement, d'instaurer un dialogue approfondi permettant l'examen des défis économiques et la conjoncture difficile que connaît le pays, ce qui a amené le gouvernement à mettre en place un programme com-



portant plusieurs volets prioritaires pour les trois premiers mois de son action.

Un consensus doit être établi entre les gouverneurs, les députés de la région, la société civile et les autorités locales pour l'élaboration de projets réalistes et réalisables pouvant profiter aux régions, a-t-il insisté.

Ce programme, précise le Chef du gouvernement, comporte des projets de loi relatifs à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, la lutte contre le commerce parallèle, la propreté et la protection de l'environnement, l'accélération du rythme de réalisation des projets bloqués, la réhabilitation des établissements éducatifs et hospitaliers et la promotion du secteur du tourisme.

Habib Essid a dans cet ordre d'idées exhorté les gouverneurs à ne ménager aucun effort pour soutenir les efforts de l'Etat visant à lutter contre la hausse des prix et le commerce parallèle et à se préparer à la prochaine saison touristique.

Il les a incités à intervenir d'urgence pour résoudre la question de propreté et l'activation de la mesure portant augmentation de la prime accordée aux familles nécessiteuses de 130 à 150 dinars.

Concernant la lutte contre la hausse des prix, le Chef du gouvernement a indiqué qu'une amende sera infligée aux contraventions commerciales, notant que 40 mille affaires de manipulation des prix sont portées devant la justice.

Il a souligné l'entière disposition du gouvernement à soutenir les efforts des autorités régionales et locales pour trouver des solutions aux problèmes fonciers et simplifier les procédures pour les investisseurs.

Evocant les grèves menées dans plusieurs secteurs, le Chef du gouvernement a annoncé qu'une rencontre doit se tenir au début de la semaine prochaine entre le gouvernement et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) pour examiner les anciens accords signés et envisager la conclusion de nouveaux accords dans le but d'atténuer la vague de contestations et d'encourager le retour au travail et à la production.

S'agissant du blocage des activités dans les mines de phosphate, Habib Essid a indiqué que le ministre de l'Industrie doit se rendre bientôt au gouvernorat de Gafsa pour y inspecter la situation au bassin minier et tenter d'y apporter des solutions définitives et concrètes. La conférence des gouverneurs se poursuivra durant toute la journée de samedi.

Y prennent part, le ministre de l'Intérieur, le secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité, le secrétaire d'Etat chargé des Collectivités locales et le conseiller auprès de la présidence du gouvernement chargé des Affaires économiques.

Slim Y.

## Conflit du Sahara occidental L'UE pour une solution qui permette l'auto-détermination



L'UNION européenne (UE) a réitéré par la voix de sa haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, son soutien aux efforts des Nations unies pour parvenir à une solution qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

« L'UE soutient les efforts du Secrétaire général des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes avec les buts et principes de la Charte des l'ONU », a souligné

M<sup>me</sup> Mogherini qui répondait à un eurodéputé.

L'UE, a-t-elle ajouté, encourage les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, « à rechercher une solution négociée au conflit et se félicite des efforts déployés par l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross et la Minurso. L'UE « s'abstiendra de toute action qui pourrait saper les efforts du Secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel Christopher Ross », a encore indiqué la responsable européenne. Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

### Lamamra reçoit Ross

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu samedi à Alger l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross. M. Ross est arrivé mercredi à Alger dans le cadre d'une tournée dans la région.

Kamel L.



Yémen

# Réfugié à Aden, le président Hadi défie les Houthis

■ Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, qui a réussi à fuir la capitale Sanaâ pour trouver refuge dans son fief d'Aden, tente de reprendre la main face à la milice chiite des Houthis qui l'a chassé du pouvoir.

**M**. Hadi, dont la démission annoncée en janvier sous la pression des Houthis n'a jamais été entérinée par le Parlement, a présidé hier à Aden une réunion régionale au cours de laquelle il a appelé à relancer la transition politique, selon son entourage. Il s'agit de sa première activité politique au lendemain de son arrivée à Aden où il a aussitôt rejeté comme «nulle et non avenues (...) toutes les mesures» prises par les Houthis depuis la prise de Sanaâ en septembre. Il a exhorté la communauté internationale à «rejeter le coup d'État» de ces militaires. Hadi a réussi à s'échapper par une porte dérobée, dans la résidence où il était assigné depuis la prise du palais présidentiel par les Houthis le 20 janvier. Il avait présenté sa démission deux jours plus tard, en même temps que son Premier ministre Khaled Bahah, une décision qui consacrait la prise de contrôle totale des

Houthis à Sanaâ. Mais ce coup de force a été farouchement rejeté dans le centre, le sud et le sud-est du pays, où les tribus sunnites empêchent les miliciens chiites d'imposer leur autorité sur leurs régions. Les gouverneurs des provinces d'Aden, Lahj, Dhaleh, Abyane et Socatra ainsi que le commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire se sont réunis hier avec Hadi à Aden et réaffirmé «la nécessité d'appliquer les recommandations du dialogue national», a déclaré à l'AFP un membre du cabinet présidentiel. Ces recommandations, publiées en janvier 2014 après six mois de négociations, prévoient la transformation du Yémen en une fédération de six régions, une formule rejetée notamment par les Houthis. Ces derniers, partis de Saâda, leur bastion du nord, avaient alors déclenché une offensive fulgurante qui leur avait permis de prendre le contrôle de provinces du nord, avant d'entrer le 21 septembre dans la capitale Sanaâ. En réussissant à fuir same-



di Sanaâ pour Aden, «Hadi a repris l'initiative politique, retirant toute légitimité aux Houthis (...), qui n'ont plus d'autre choix que de reprendre les négociations sur la base des recommandations du dialogue national», a déclaré à l'AFP le politologue yéménite Fahd Soltane. Des discussions inter-yéménites, parrainées par l'ambassade de l'ONU au Yémen Jamal Benomar, devaient reprendre en soirée après avoir été interrompues samedi dans la foulée de l'annonce de la fuite de Hadi de Sanaâ. Ces discussions «sont désormais inutiles», a estimé le parti nassérien (pan-arabe) en invitant Hadi à «exercer ses fonctions de chef de l'État», une reven-

dition partagée par diverses personnalités politiques et organisations de la société civile. Des tribus de Marib, la province riche en pétrole, à l'est de Sanaâ, ont été plus exigeantes. Elles ont exhorté Hadi à faire d'Aden la «capitale provisoire du Yémen jusqu'à la libération de Sanaâ, occupée par les miliciens houthis». «Hadi va poursuivre ses activités politiques et diriger les affaires du pays durant la prochaine étape depuis Aden (...) où il devrait rencontrer des délégations étrangères ayant demandé à le rencontrer», a déclaré aux journalistes le gouverneur d'Aden, Abdell Aziz Ben Habtour. En réussissant à fuir Sanaâ, «Hadi a renversé la table sur toutes les

parties» qui négocient une sortie de crise sous le parrainage de l'ONU, a estimé l'analyste Majed al-Medhagi. «La sortie de Hadi de Sanaâ marque, pour la première fois, un changement dans le rapport des forces en faveur de l'État et aux dépens des Houthis», selon Ibrahim Sharqieh, un autre spécialiste du Yémen. «Hadi, élu par 7 millions de voix le 21 février 2012, représente toujours la légitimité au plan interne et international». Cet expert prédit que les règles de ce dialogue ont «changé» car «les Houthis ne pourront plus imposer leur agenda aux autres forces politiques».



## Points chauds

Lassitude

Par Fouzia Mahmoudi

**D**ans l'entourage de Nicolas Sarkozy l'on commence de plus en plus à envisager que l'ancien président ne sort pas vainqueur de l'élection primaire qui doit se tenir en 2016 pour désigner le candidat officiel de la droite. Une constatation difficile pour ceux qui avaient misé sur Sarkozy et qui doivent aujourd'hui se rendre à l'évidence : le sarkozysme ne fait plus recette. Sarkozy ne convainc plus les Français. Alors qu'ils étaient 33 % à souhaiter sa candidature en 2017, il y a sept mois, ils ne sont plus que 22 % aujourd'hui, selon un sondage publié cette semaine. «Cette chute de 11 points, moins de 6 mois après l'annonce par Nicolas Sarkozy de son retour dans la vie politique, en septembre 2014, montre que ce retour au premier plan n'a pas convaincu les Français», estime un analyste. Sarkozy est «probablement victime d'une certaine lassitude de l'opinion, d'une potentialisation du risque d'apparaître comme un homme du passé». En outre, le souhait de voir le président de l'UMP se présenter en 2017 est désormais minoritaire auprès des sympathisants de la droite auprès desquels il chute à 40 %, contre 62 % en juillet 2014 et 67 % en février 2013. Forte chute aussi du côté des sympathisants de l'UMP : en février 2013, 75 % d'entre eux souhaitaient sa candidature en 2017, et ils étaient 78 % en juillet 2014, mais ils ne sont plus que 57 % aujourd'hui. Par ailleurs, en cas de second tour opposant le FN à l'UMP ou au PS, notamment lors du second tour des départementales des 22 et 29 mars, les Français marquent leur préférence pour le front républicain. En cas de second tour FN-PS, 49 % des Français préfèrent que l'UMP appelle à voter pour le candidat du PS (contre 24 % pour le candidat du FN et 25 % pour l'abstention ou le vote blanc) et en cas de second tour FN-UMP, 57 % des Français souhaitent que le PS appelle à voter UMP (14 % pour le FN et 27 % à voter blanc ou s'abstenir). Chez les sympathisants UMP, c'est la ligne du ni-ni (ni PS ni FN) qui l'emporte avec 46 %. 28 % préfèrent que l'UMP appelle à voter FN, et 25 % que l'UMP les appelle à voter PS. Chez les sympathisants du PS, le réflexe du Front républicain (voter UMP contre le FN) domine avec 79 %, 14 % préférant que le PS appelle à voter blanc ou à s'abstenir et 3 % à voter FN. Evidemment rien n'est écrit dans la roche en particulier en politique, mais l'on peut envisager dès maintenant qu'une victoire de Alain Juppé à la prochaine primaire soit désormais plus crédible qu'une victoire d'un Sarkozy qui ne semble plus rien n'avoir de nouveau à ajouter au débat public. Ainsi, ceux qui craignent le retour de Sarkozy, notamment François Hollande, doivent se réjouir de voir que leurs craintes étaient inutiles. Toutefois, l'on se doute que l'ancien président ne soit pas encore prêt à jeter l'éponge et qu'il fera son possible pour regagner en crédibilité. Reste à voir sous quelles formes cela se manifesterait et surtout si ses efforts finiront par être payants ou si la lassitude des Français à son égard est bel et bien définitive.

F. M.

## Ukraine

### Accord entre Kiev et rebelles sur le retrait des armes lourdes

**L**Ukraine et les séparatistes prusses semblaient avancer légèrement dans l'application du plan de paix pour le conflit armé dans l'Est en annonçant hier un accord sur le retrait d'armes lourdes précédé la veille d'un échange massif de prisonniers. Par ailleurs, trois personnes ont été tuées et plus de dix autres blessées par l'explosion d'un engin lors d'une marche patriotique à Kharkiv, une ville de l'est de l'Ukraine, située à quelque 200 km de la zone de combats avec les rebelles prusses, a indiqué à l'AFP le parquet régional. Les violations du cessez-le-feu par des rebelles qui ont pris cette semaine la ville stratégique de Debaltsevo ont provoqué les foudres de Washington qui réfléchit à des sanctions «graves» contre la Russie, accusée de soutenir les séparatistes. Et beaucoup en Ukraine craignent une nouvelle offensive séparatiste, cette fois sur le port de Marioupol, derrière grande ville de l'Est située dans le sud de la ligne du front, que les rebelles avaient déjà dans le passé désigné comme leur prochain objectif. Un haut responsable ukrainien a annoncé hier à l'AFP la signature d'un accord pour commencer le retrait d'armes lourdes, conformément au plan

de paix Minsk 2 signé le 12 février dans la capitale biélorusse. «Les documents ont été signés pour commencer le retrait d'armes lourdes sur toute la ligne de front», a déclaré le général Olexandre Rozmaznina. Un porte-parole militaire des séparatistes Edouard Bassourine a de son côté indiqué à l'agence russe Tass que les «préparatifs» allaient commencer dès hier avec pour objectif de lancer réellement ce processus sur le terrain mardi. Les «présidents» de la République autoproclamée de Donetsk Aleksandre Zakhartchenko et celle de Lougansk Igor Plotnitski ont signé la veille un programme du retrait d'armes, a rapporté l'agence de presse officielle des rebelles DAN. Selon les accords Minsk 2, les deux parties doivent retirer «toutes les armes lourdes» afin d'établir une zone tampon d'une profondeur de 50 à 140 km en fonction du type d'armes. Ce retrait, qui durera 14 jours, était conditionné à l'arrêt total des tirs sur le terrain, et devait initialement commencer le 17 février, mais il n'a toujours pas commencé en raison de l'offensive rebelle sur Debaltsevo. Ces deux derniers jours, les combats se sont plus ou moins calmés sur une bonne

partie de la ligne de front, sans cependant s'arrêter complètement. Les Ukrainiens ont déclaré avoir essuyé 12 attaques rebelles sur leurs positions pendant la nuit de samedi à hier. Les séparatistes ont notamment tiré avec des lance-roquettes multiples, des systèmes d'artillerie et des mortiers sur plusieurs villages situés à proximité de l'aéroport de Donetsk, fief rebelle, selon l'armée ukrainienne. Des journalistes de l'AFP basés dans le centre de Donetsk ont entendu dans la matinée des tirs d'artillerie intenses au nord de cette ville, pendant une heure, suivis de tirs sporadiques depuis. Kiev a par ailleurs annoncé samedi le renforcement de la présence militaire rebelle, en armement et force humaine, près de Marioupol «pour une éventuelle offensive» sur cette ville portuaire. L'annonce de l'accord sur le retrait d'armes lourdes a été précédé du plus important échange de prisonniers de guerre depuis le début de l'année. Au total, 139 soldats ukrainiens et 52 combattants rebelles ont été échangés samedi soir dans un village situé sur la ligne de front dans la région de Lougansk, selon des journalistes de l'AFP sur place.



Exposition de l'artiste peintre Ahmed Mebarki

# Une vingtaine d'œuvres à découvrir

■ *Ahmed Mebarki est un artiste peintre de Tizi Ouzou qui affirme avoir un niveau artistique à découvrir. Il expose à la galerie Aïcha-Haddad depuis le quatorze février plus de vingt-cinq toiles de différentes dimensions.*

Par Abla Selles

La galerie d'art Aïcha-Haddad d'Alger a vu ces derniers jours plusieurs curieux venus à la découverte des toiles de l'artiste peintre Ahmed Mebarki. Cet artiste qui fait preuve d'un talent particulier expose depuis quelques jours plus de vingt-cinq toiles de différentes dimensions. Ces toiles réalisées avec la technique de la peinture sur atole sont réalisées entre 2011 et 215. L'encadré en bois bien fini n'a fait qu'ajouter beaucoup d'originalité et de simplicité au travail de l'artiste.

D'ailleurs, même les œuvres exposées sont faites avec simplicité tout en dégageant des expressions profondes reflétant les sentiments humains de la paix et de l'amour. «L'inauguration de cette exposition a coïncidé avec la célébra-

tion de la Saint-Valentin. C'était une journée pleine d'amour et d'émotions même si, à mon avis, la célébration de l'amour se fait quotidiennement à travers des relations honnêtes et sincères», nous a déclaré Ahmed Mebarki.

L'artiste tente, à travers les toiles exposées, de montrer aux visiteurs des notions de l'art contemporain et de l'abstrait qui le distinguent de nombreux artistes et font de véritables œuvres artistiques très appréciées par les connaisseurs et les amoureux de l'art en général. Il n'est pas chercheur de célébrité mais par contre c'est un artiste qui se construit même si il est diplômé de l'école des Beaux-Arts d'Azazga.

Une harmonie entre les couleurs chaudes et froides a fait de cette exposition un espace artistique à découvrir. Du bleu et blanc, du rouge et noir ainsi que des nuances de plusieurs cou-



leurs sont présents dans toutes les toiles.

A ce propos, Ahmed Mebarki affirme qu'il est «ami avec toutes les couleurs qui m'aident à m'ex-

primer». D'ailleurs, c'est sa détermination et sa volonté de poursuivre ses recherches artistiques et techniques qui ont fait de lui et de ses récentes œuvres un artis-

te créateur qui donne beaucoup à l'art plastique algérien.

Originaire de Tizi Ouzou, Ahmed Mebarki compte faire plus de recherches pour enrichir la scène artistique algérienne et faire une carrière brillante. Il a participé à plusieurs expositions collectives dans les différentes villes du pays avant de se lancer dans une série d'expositions individuelles.

A. S.

## Boumerdès

### Quatre bibliothèques municipales et trois rurales en cours de réalisation

Deux importants projets culturels touchant toutes les communes et même les régions rurales et enclavées sont en cours ou en voie de réalisation, a indiqué le directeur de la culture. Lesquels sont inscrits dans le programme de son secteur qui consiste en la réalisation de bibliothèques municipales et salles de lecture publique. Si certaines structures sont déjà opérationnelles, citant celles de Zemmouri, Issers, Si Mustapha, d'autres sont toujours à la phase de réalisation dont certaines cumulent un taux d'avancement des travaux qui varie entre 20 et

50%. Par contre, d'autres sont à l'étude ou pire encore à la recherche d'une assiette de terrain. Les dites structures seront équipées de micro-ordinateurs, d'Internet, d'une salle de lecture et d'une salle de conférences.

Parmi les plus importants projets, il cite la bibliothèque centrale du chef-lieu de wilaya Boumerdès à proximité du siège de la wilaya dont les travaux ont été entamés au mois de novembre dernier, et celes de Bordj-Menaïel, Dellys, Beni-Amrane et Corso. Trois autres bibliothèques rurales au village de Koudiet El Arais dans la commune de

Legata, au village de Merzouga dépendant de la commune de Boudouaou, au village agricole Omar dans la commune de Bordj-Menaïel. Les travaux de cette dernière ont été entamés au mois de novembre dernier.

En ce qui concerne les bibliothèques des chefs-lieux de daïra, Bordj-Menaïel, Khemis El Khechna et de Thenia qui accusent un retard de plusieurs années pour des raisons financières, ces dernières ont été réévaluées et les travaux débiteront incessamment, a ajouté le directeur de la culture.

A. Kichni

## Théâtre national algérien

### Un hommage rendu à trois grands cinéastes

Un bel hommage a été rendu samedi soir à Alger, par l'Association artistique et culturelle «3<sup>e</sup> Millénaire» à Baya El Hachemi, Lamine Merbah et Ghouti Ben Dedouche, trois grands cinéastes qui ont contribué à la promotion du 7<sup>e</sup> art en Algérie.

Le public, relativement nombreux de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), venu manifester sa gratitude à ses «faiseurs de rêves et passeurs de passions», a pu apprécier le passage d'une pléiade d'artistes de différents styles du patrimoine musical algérien.

Une évocation du parcours exceptionnel de la regrettée Fatima Berber, récemment disparue, a marqué le début de la cérémonie dévoilant son portrait au coin de la scène, avant de laisser l'orchestre dirigé par Sid Ali Kriou interpréter des instrumentales en mode zidane.

Une entrée en zorna ornée d'applaudissements et de youyous a embelli la mise en scène prévue pour cet hommage, laissant les trois cinéastes se diriger vers la scène et rejoindre leurs sièges respectifs.

Abdelaziz Benzina, chanteur à la voix puissante et pure, a été le premier à se présenter devant le public interprétant quelques-uns de ses chansons dont «Bahdha H'bibti» et «Rani An'Habbek A Sara».

A des moments alternés avec le passage des différents interprètes, le comédien Abdelhamid Rabia a rappelé le parcours de chacun des cinéastes (commentant par celui de Ghouti Ben Dedouche), appuyé par la projection de quelques extraits de leurs films.

Né en 1939 dans la ville de Tlemcen, Ghouti Ben Dedouche a commencé sa carrière artistique comme comédien à la Radio algérienne avant d'être

parmi les fondateurs du Centre national du cinéma algérien (Cnca). Assistant de Mustapha Badie en 1965, dans «La nuit a peur du soleil», il réalisera plusieurs films entre documentaires, longs et courts-métrages dont «La mer», «Moisson d'acier», «Ech'Chebka» (le filet) et «Hassen Niya». Né en 1946 à Tighennif, Lamine Merbah a étudié le cinéma à l'Institut des cinéastes de Ben Aknoun avant de rejoindre la Télévision en 1967. Il réalise plusieurs films entre documentaires, longs et courts-métrages, dont «L'eau», «La terre», «L'Habitat et l'urbanisme», «El mountasser», «La mission», «Les médailles» et «Beni Henda». Comme à son habitude, Mohamed Lamari, faisant une entrée triomphale, a enflammé la salle avec son «éternelle jeunesse», interprétant «Ah Ya Kalbi», «Rana H'Na» et «Je suis algérien», très applaudi par le public et les cinéastes honorés.

Militante pour l'indépendance de l'Algérie, Baya El Hachemi, est d'«abord journaliste à la radio», aime-t-elle préciser. Parmi ses travaux, «Visages de femmes», «El Qilada», «Tahaddi Imraae», et «El Maktoub», et «El Qada Wa El Qadar», comme productrice.

Baya El Hachemi, profitant de la tribune qui lui a été offerte, a sollicité le ministre de la Culture, Nadia Labidi (absente à cet hommage pour des raisons de calendrier), pour la création de «La maison de l'artiste» qui serait, selon elle, «un lieu de rencontres et d'échanges entre différents acteurs de la culture».

Le chanteur chaâbi, Abderrahmane El Kobbi, a pour sa part, gratifié le public avec quelques pièces du K'cid, et de conclure ce bel hommage qui aura duré trois heures, avec la légèreté des rythmes algérois incitant au déhanchement.

L. N.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### L'espace d'exposition «La Baignoire»

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawari3.

### Salle Ibn Khaldoun

26 février : Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas.

### Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Jusqu'au 28 février : L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organisent une exposition de livres.

### Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 28 février : 6<sup>e</sup> Festival international d'art contemporain.

### Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste peintre Fatima Bisker.

### Galerie d'arts Asselah-Hocine

Jusqu'au 28 février : Exposition de peinture de l'artiste Chafa Ouzzani.

### Galerie d'arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

## Coup-franc direct



### A cœur vaillant...

Par Anouar M.

**L'**Entente de Sétif est la fierté du football national. Elle a prouvé encore une fois que rien n'est impossible en football et qu'il faut juste croire en ses potentialités pour espérer réussir des merveilles et décrocher des titres. En remportant une autre victoire en Supercoupe d'Afrique et face à une équipe prestigieuse qui n'est autre que l'équipe du siècle en Afrique, l'Entente a prouvé qu'on devrait désormais compter avec elle pour tenter de redorer le blason du football algérien qui avait trop régressé ces dernières années. En effet, les gars des Hauts-Plateaux ont montré que le joueur local n'est pas aussi mauvais qu'on ne le pensait et qu'il avait toutes les aptitudes pour montrer de grandes potentialités surtout qu'il bénéficie de tous les moyens et de la confiance que ces derniers ont perdue en raison de leur mise sur la touche par les responsables de la balle ronde nationale. Pourquoi ces joueurs du cru n'ont pas cette chance d'évoluer en sélection nationale après tout ce qu'ils ont montré jusque-là ? La question mérite d'être posée d'autant plus que d'aucuns pensent que cela est prémédité alors qu'une équipe comme l'Entente pourrait donner au moins deux à trois joueurs qui devraient évoluer en sélection nationale.

A. M.

### Coupe d'Algérie

## Les équipes de L1 dominatrices

**S**ix pensionnaires de Ligue 1 Mobilis ont composé leur billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football avant le dernier match entre l'USM Alger et l'ASO Chlef, tandis que le NRB Achir sera le "petit poucet" de la compétition grâce à sa victoire aux TAB contre le CA Kouba (4-3).

Le MO Béjaïa et le NA Hussein Dey sont les derniers clubs à avoir validé leur ticket pour le prochain tour de Dame Coupe en éliminant respectivement le MC Oran et le DRB Tadjenant. Le MOB, leader du Championnat de L1 est revenu avec la qualification d'Oran en battant le MCO aux tirs au but après une égalité parfaite (0-0) après 120 minutes de jeu.

De son côté, le NAHD qui bataille pour son maintien en L1, a éprouvé d'énormes difficultés pour sortir le DRBT (2-1) après prolongation. Les Sang et Or doivent leur qualification à leur nouvelle recrue tchadienne Ezitchel, auteur du but de la victoire à la 107<sup>e</sup> minute.

Vendredi, la JS Kabylie s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie en éliminant le CS Constantine (1-0) dans le choc des huitièmes de finale. Le finaliste malheureux de l'édition 2014 de la Coupe d'Algérie poursuit donc son bonhomme de chemin en battant le CSC dans un match disputé à l'occasion en présence du public après la décision prise la veille par le Bureau fédéral de lever le huis clos imposé par la FAF à la JSK depuis septembre dernier.

Cueillis à froid par un but de lhadjajene dès la neuvième minute, les hommes de Rachid Belhout ont multiplié les tentatives mais sans jamais parvenir à égaliser face à l'ex-

cellent gardien Doukha. Une qualification qui fera sans doute beaucoup de bien aux Kabyles qui luttent pour leur maintien parmi l'élite après une première partie de Championnat en dents de scie.

Quant au CS Constantine qui misait beaucoup sur "Dame Coupe" pour sauver sa saison, il devra désormais se tourner vers le Championnat dans l'espoir de finir la saison dans le peloton de tête et espérer jouer une compétition africaine l'année prochaine.

Le RC Arbaâ a, de son côté, décroché son billet pour les quarts de finale pour la première fois de son histoire après avoir sorti le CRB Aïn Fekroun au forceps sur une réalisation de Mokdad dans la seconde prolongation. Le NRB Achir, pensionnaire de la division inter-régions groupe "Centre Est" sera l'invité surprise des quarts de finales après sa qualification au détriment du CA Kouba aux TAB (4-3), (0-0 après prolongation).

Une qualification historique pour les hommes Sadek Merakchi qui accueilleront lors du prochain tour le vainqueur de la confrontation entre l'USM Alger et l'ASO Chlef. Le CAK quant à lui, quitte la compétition la tête haute, et va désormais se consacrer au Championnat avec l'objectif de sauver sa peau de la relégation.

Enfin, l'ASM Oran a peiné avant de composer son billet pour les quarts de finale en éliminant l'US Chaouia aux TAB (4-2). Mené au score sur un but de Moussi (14'), les Oranais ont attendu la seconde période pour remettre les pendules à l'heure grâce à Aoued.

Le dernier qualifié sera connu à l'issue du match entre l'USM Alger et l'ASO Chlef dont la date n'est pas encore arrêtée.



### Rencontre Sellaal-Hayatou

## La CAN 2017 se rapproche

**■**Des sources proches de l'entourage du président de la CAF, Issa Hayatou, affirment que ce dernier est devenu plus souple à l'égard de l'Algérie et aurait donné des garanties aux hauts responsables quant à la possibilité d'aider notre pays à abriter la CAN 2017 pour laquelle il a officiellement déposé la candidature.

Par Anouar M.

**E**n effet, la rencontre entre le patron de l'instance panafricaine et le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal, qui a eu lieu en présence du Ministre des Sports, Mohamed Tahmi et du président de la FAF, Mohamed Raouraoua aurait été très fructueuse.

Ainsi, les responsables algériens auraient exprimé le vœu de voir notre pays abriter cette compétition surtout que cela fait très longtemps qu'on n'a pas eu ce privilège étant donné que la seule édition organisée par notre pays et celle de 1990 et qui avait, rappelons-le, été remportée par les Verts après la victoire en fina-



Hayatou aurait été séduit par la candidature algérienne

le sur le Nigeria sur la plus petite des marges. Les dirigeants algériens qui avaient eu ce tête-à-tête avec le premier responsable du football africain auraient aussi tenu à donner des garanties pour ce qui est de la réception de toutes les infrastructures qui sont jusqu'à présent en chantier à l'image des stades de Baraki et Douéra en plus de celui de Tizi Ouzou et du 5-Juillet qui a été rénové et qui devrait être opérationnel au mois de juin prochain.

Hayatou n'a pas donné son O.K. étant donné que le dernier mot

reviendra au comité exécutif qui devra choisir entre d'autres candidatures mais il aurait été séduit par la candidature algérienne contrairement à ce qui se disait surtout par rapport à la mésentente qu'il aurait avec Raouraoua et qui serait dénuée de tout fondement.

A noter que l'Algérie sera en concurrence avec le Gabon qui a aussi présenté sa candidature et que le dernier verdict sera connu le 8 avril prochain au Caire lors de l'AG extraordinaire qui sera tenue par l'instance africaine.

A. M.

### Supercoupe d'Afrique

## L'ES Sétif décroche son 23<sup>e</sup> titre

**L'**ES Sétif a remporté haut la main la Supercoupe d'Afrique de football - la 1<sup>re</sup> de son histoire - en s'imposant devant le club égyptien d'El Ahly aux tirs au buts 6-5 (1-1 après le temps réglementaire), samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le président de la CAF Issa Hayatou, a remis le trophée au capitaine d'équipe de l'ES Sétif, Farid Melouli, qui soulève ainsi le deuxième trophée continental de l'Entente cette saison. Après une première mi-temps qui s'est terminée sur le score de 0 à 0, les joueurs de l'ES Sétif ont réussi à ouvrir le score à la 70<sup>e</sup> minute par son attaquant Ziaya, avant de voir les Egyptiens égaliser dans le temps additionnel (90+3) par l'incontournable Motaab. Lors de la séance des



tirs au but, tous les joueurs sétifiens (Dehoum, Mellouli, Benyettou, Dagoulou, Belameiri et Lamri) ont réussi à convertir leur penalty, alors que leur coéquipier et gardien de but, Sofiane Khedairia, a réussi à stopper le dernier tir au but égyptien.

Détenteur de la précédente édition de la Ligue des champions, le club

algérien remporte le 23<sup>e</sup> titre de son histoire, toutes compétitions confondues et confirme sa suprématie sur le plan continental face au vainqueur de la Coupe de la Confédération. L'ES Sétif est le deuxième club algérien à remporter cette compétition continentale, après la JS Kabylie qui s'était imposée en 1982 devant l'Union Douala (Cameroun). L'ES Sétif succède au Ahly du Caire qui s'était imposé la saison dernière face au club tunisien du CS Sfax.

### Scènes de liesse à Sétif à la suite de la victoire de l'Entente

Des scènes de grande liesse ont sorti, samedi soir, la ville de Sétif de sa torpeur, des milliers de supporters ayant investi les places et les artères de la cité d'Aïn Fouara pour crier leur joie à la suite de la victoire de l'ES Sétif en Supercoupe d'Afrique devant le Ahly du Caire aux tirs au but.

Le silence dans lequel était plongée la ville pendant la retransmission du match a laissé place à un indescriptible boulevard aussitôt après l'arrêt du dernier tir au but égyptien par le keeper sétifien Sofiane Khedairia. Tel un diable surgissant de sa boîte, des jeunes (et moins jeunes) supporters déferlèrent dans l'agglomération sétifienne pour se masser d'abord devant la fontaine d'Aïn Fouara avant de se déployer sur l'avenue du 8-Mai 1945 puis dans de nombreux autres quartiers, créant, malgré un froid très vif et une pluie intermittente, cette ambiance des grands soirs que vit traditionnellement Sétif après les grandes victoires de son équipe-phare. En plus des dizaines de véhicules pleins à craquer klaxonnant à tout-va, tout "l'attirail" habituel était de sortie.

### Championnat régional de kung wushu

## Les athlètes de Khémisti et Boukadir l'emportent

**L**es éléments des clubs "Ettahadi" de Khémisti (Tissemsilt) et de "Amel Boukadir" (Chlef) se sont illustrés en Championnat régional de kung fu wushu, qui a pris fin samedi à Tissemsilt. Le club "Ettahadi" a occupé la première place au classement général chez les juniors et espoirs et Amel de Boukadir s'est adjugé la tête du classement chez les seniors. Les athlètes du club "Cobra" en juniors ont remporté les titres en cinq styles et trois rencontres. Les résultats enregistrés par les sportifs de ces clubs leur ont permis de se qualifier directement au Championnat national prévu à Blida du 1 au 3 avril prochain. Initiée par la Fédération algérienne des arts martiaux en collaboration avec la commission nationale de kung fu wushu et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), ce Championnat régional a réuni, deux jours durant, 100 participants représentant 18 clubs des wilayas de Tissemsilt, Chlef, Oran, Tiaret et Mascara. Le niveau technique et physique des sportifs a été qualifié, par le chef de la Commission nationale de kung fu wushu et membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne des arts martiaux, Yahia Bedour, de moyen à bon. Un programme de sélection sera amorcé par la fédération prochainement pour renforcer l'élite nationale en prévision des compétitions internationales dont le Championnat du monde de kung fu wushu, prévu à fin octobre prochain en Malaisie. En outre, une session de formation sera organisée prochainement par la Commission nationale au profit des entraîneurs nationaux de cette discipline.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sur de nombreux axes routiers de Médéa  
Circulation automobile quasiment paralysée



**LA CIRCULATION** automobile était quasiment paralysée hier dimanche, à travers de nombreuses localités de la wilaya de Médéa, suite aux chutes abondantes de neige enregistrées dans la nuit de samedi à dimanche, dans la partie nord-est, est et centre de la wilaya, selon des responsables de la direction locale des Travaux publics (DTP). Cette nouvelle vague de neige est à l'origine, d'après la même source, de fortes perturbations signalées hier matin sur les principaux axes routiers de la wilaya, notamment au niveau du Col de Benchicao, sur la route nationale RN1, qui culmine à 1 224 mètres d'altitude, où de longues files d'attente ont commencé à se former le long de cet axe stratégique reliant Médéa aux localités du sud de la wilaya.

Dans certains endroits, la neige a atteint plus de 30 cm d'épaisseur, selon les mêmes sources. Le ballet incessant des chasse-neige n'a pu dégager totalement la chaussée pour éviter la fermeture de ce tronçon, a-t-on expliqué de même source,

signalant que les fortes et ininterrompues chutes de neige ont sérieusement entravé les efforts.

Des perturbations similaires sont enregistrées sur certains tronçons de la RN 60, qui fait la jonction entre Ain-Boucif et Chellal-EI-Adhaoura, la RN 64 reliant les communes d'El-Omaria à Baata, jusqu'à la limite de la localité de Bouguerra dans la wilaya de Blida, ou sur des tronçons de la RN 62 qui s'étend de Berrouaghia à Djendel, dans la wilaya de Ain-Defla, où la circulation automobile est très difficile, selon la DTP.

Beaucoup d'automobilistes, transitant par les chemins de wilaya (CW) 88, reliant la commune de Si-Mahdjoub (ouest) à Benchicao, sur la RN N°1, et les CW 49, 38 et 1, desservant respectivement les localités de Cheniguel, El-Aouinet, Ain-Ouksir, Sidi-Demed et Ouled Maaraf, au sud-est de la wilaya, sont restés bloqués sur les routes durant plusieurs heures, en raison du cumul des neiges, a-t-on signalé de même source.

APS

## Neige à 700 m d'altitude

### Trafic routier difficile sur les hauteurs

**LES PLUIES** et chutes de neige qui ont affecté la wilaya de Béjaïa depuis hier ont généré des désagréments sur la RN 26 «A» au niveau de Chellata et le CW 159 reliant cette localité à celle d'Ifrî Ouzellaguene. Ces axes routiers ont été enneigés et les engins de la DTP ont été mobilisés dès les premières heures de la matinée hier pour débayer la neige et rétablir le trafic automobile. A noter qu'une voiture a dérapé sur le CW 159 hier matin en raison de la neige et du verglas. La RN 106 reliant Allaghan à partir de la RN 26 à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj était également enneigée et la circulation automobile était très difficile au niveau des villages de Zina et Bouni et un peu plus loin à la

limite de la wilaya de Bordj. La DTP était à l'œuvre avec des engins pour dégager la neige. La circulation automobile sur les RN 75 et 09 était difficile également à cause des éboulements et de la neige au niveau de Kendira et, plus haut encore, au niveau de Tamridjt où des éboulements se sont produits ces derniers jours. Les perturbations atmosphériques vont se poursuivre dans la wilaya de Béjaïa jusqu'à ce matin, selon un BMS émis hier et qui fait état de chutes de neige à 700m d'altitude et une couche de 20cm. Hier, des travailleurs et écoliers n'ont pas pu rejoindre leur travail et les bancs des écoles, notamment en montagne. H. C.

## La Chine à la conquête de l'espace



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## Les avocats boycottent la session criminelle

■ Les avocats de la wilaya de Béjaïa sont en colère. Ils ont décidé de boycotter la 1<sup>re</sup> session criminelle qui débute aujourd'hui. Une grève de trois jours a été décrétée à l'issue d'une session ordinaire la semaine passée, comme l'a indiqué l'Ordre régional des avocats de Béjaïa dans son communiqué de presse transmis récemment.

Par Hocine Cherfa

**L**es robes noires de Béjaïa comptent protester contre la dégradation de leur situation professionnelle, notamment le «retard incompréhensible accusé dans le réaménagement des tribunaux saccagés lors des événements de janvier 2011, dont ceux de Kherrata, Amizour, Sidi-Aïch, Tazmalt». Les mécontents comptent également mettre en avant «le manque flagrant d'encadrement au niveau des juridictions dépendant de la cour de Béjaïa (déficit en magistrats et greffiers)». Pour le bâtonnier de Béjaïa, M<sup>e</sup> Med Saïd Djennadi, les activités des avocats sont gelées pendant trois jours, «que ce soit les audiences ou au niveau des guichets». Pour notre interlocuteur, «il y a un malaise profond dans l'exercice de nos fonctions, notamment l'expédition des plaidoiries faite de

moyens». Il a déploré le retard accusé dans les travaux de réaménagement des tribunaux de Kherrata qui ont atteint seulement 50%, Sidi-Aïch et Amizour qui sont à moins de 20% et celui de Tazmalt qui n'ont même pas débuté. L'Ordre régional des avocats de Béjaïa dénonce, dans son communiqué, «le peu de considération accordée aux préoccupations soulevées par la défense» par le passé et accuse les autorités locales d'«indifférence» par rapport, notamment, à «la mise à leur disposition d'une parcelle de terrain pour la construction d'une maison de l'avocat à Béjaïa au même titre que d'autres organisations au niveau national». La grève des avocats de Béjaïa intervient, faut-il rappeler, le jour de l'ouverture de la première session criminelle ordinaire pour l'exercice 2015. Une session qui va s'étaler jusqu'au 26 mars et traitera une moyenne de deux affaires par

jour et parfois trois. Au menu de cette session, 57 affaires liées à divers délits, notamment trafic de drogue, homicide volontaire avec préméditation, vol, constitution de bandes de malfaiteurs, incendie volontaire, falsification de billets de banque, falsification et utilisation frauduleuse de sceaux et documents officiels, affaires de soutien au réseau terroriste et terrorisme, tentative d'homicide, coups et blessures ayant conduit à la mort sans intention de la donner, etc. H. C.

### L'APC de Oued-Ghir et Actel de Amizour fermées Citoyens en colère

L'APC de Oued-Ghir a été fermée hier par des habitants du village de Tagma. Ces derniers entendaient exprimer leur colère par rapport à l'arrêté signé par le président de l'APC portant démolition de leurs habitations construites «illicitement», soit sans permis de construire et sur des biens de la commune. Des terres qui devraient accueillir la nouvelle cité, notamment des ensembles urbains et plusieurs projets. Au moins six bâtisses sur 30 environ ont déjà été rasées. Le squat des terres a eu lieu aussi au niveau de la décharge de la commune. Pour les protestataires, les habitations ont été construites il y a plus de 15 ans et d'autres plus de 10 ans. Ils déplorent cette décision alors qu'ils n'ont pas où aller. Ils se sont interrogés pourquoi les services de l'APC n'avaient rien entrepris à l'époque de la construction de ces bâtisses. Pour sa part, le P/APC a réaffirmé hier sa détermination à poursuivre la démolition des maisons construites illicitement, estimant qu'il y a même des individus qui ont vendu des terres appartenant à la commune. H. C.

## CAN 2017 de football

### L'Egypte retire sa candidature et soutient celle de l'Algérie

**LE MINISTRE** de la Jeunesse et des Sports égyptien, Khaled Abdelaziz, a affirmé samedi soir que son pays a décidé de se retirer de la course pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2017 de football.

«Nous avons décidé de retirer notre candidature, et nous allons soutenir celle de l'Algérie», a affirmé le premier responsable du département ministériel, cité hier par le site spécialisé Kooora.

La sortie médiatique de Khaled Abdelaziz intervient quelques heures après celle de l'Egyptien Hani Abourida, membre aux bureaux exécutifs de la CAF et de la FIFA, qui a affirmé l'intention de son pays de se retirer de l'organisation de la

CAN 2017 «au profit de l'Algérie».

Avec le retrait de l'Egypte, qui avait déjà abrité la compétition à trois reprises (1974, 1986, 2006), la Confédération africaine de football (CAF) devra décider entre les candidatures de l'Algérie, du Gabon et du Ghana.

Le président de la CAF, Issa Hayatou, qui a assisté samedi à la Supercoupe d'Afrique des clubs, remportée à Blida par l'ES Sétif face au Ahly (1-1, aux tab 6-5), aurait rassuré les responsables algériens, pour confier l'organisation du tournoi continental à l'Algérie. La CAF dévoilera le pays hôte de la CAN 2017 le 8 avril prochain, à l'issue de la réunion de son bureau exécutif.

Yanis G.